

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée avril 2011

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
01/04 : la Troïka de la Sadc n'a pas tranché sur le cas de la Grande Ile, un nouveau Sommet annoncé.....	01
05/04 : le SeFaFi déplore que la Troïka de la Sadc n'ait pas pris position. « <i>La résolution de la crise malgache a régressé</i> » ..	03
09/04 : la COI apporte son soutien à la feuille de route de la Sadc. Nouveau Sommet de la Sadc le 20 mai	07
13/04 : la Turquie offre l'occasion à Andry Rajoelina d'effectuer son premier voyage officiel à l'étranger en mai	10
18/04 : rencontre entre le président en exercice de la Sadc et Andry Rajoelina en Namibie.....	12
21/04 : une proposition de rencontre entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana à Maputo aurait échoué	15
29/04 : nouvelle tentative d'attentat contre Andry Rajoelina ? Son avion contraint un atterrissage forcé.....	20
Droits humains, gouvernance	22
Les USA et les droits de l'homme à Madagascar, « <i>détenus politiques</i> », fusillade du 7 février 2009, Justice, insécurité et trafics d'armes, esclavage moderne, droits de l'enfant, liberté des médias, pauvreté, malnutrition, lutte contre le Sida, droits des enfants, OMD, lutte contre la corruption	
Actualité économique et sociale	27
- Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	27
- Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement.....	29
- Divers	31

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} et 2 avril : la Troïka de la Sadc n'a pas tranché sur le cas de la Grande Ile. Elle recommande la tenue d'urgence d'un Sommet extraordinaire. La CENI élabore une « Charte des élections » annexée au Code électoral. Raymond Ranjeva sollicité par des formations proches du pouvoir pour présider l'institution de supervision des élections et garantir sa neutralité

Le Sommet de la Troïka botte en touche. Les trois chefs d'État africains (le président zambien Rupiah Banda et ses homologues sud-africain et mozambicain, Jacob Zuma et Armando Guebuza) qui se sont réunis à Livingstone en Zambie ont été accaparés par le dossier zimbabwéen. Ils se sont contentés de recommander la convocation d'urgence d'un Sommet extraordinaire (sans pour autant avancer une date), afin d'examiner plus amplement le rapport du médiateur de la Sadc. Le communiqué joue sur des non-dits et des déclarations diplomatiques pour évoquer la feuille de route et le processus de médiation de sortie de crise. Il mentionne que le Sommet a pris en compte une feuille de route élaborée en vue de ramener le pays à la normalité constitutionnelle. Il encourage entre autre tous les acteurs politiques malgaches à rejeter toute forme de violence et de menace de recours à la violence durant la Transition et réitère la nécessité, pour que le dialogue malgache-malgache continue d'être guidé par les principes de consensus, d'inclusivité et de transparence¹. Aucun représentant de haut niveau malgache ne s'est déplacé en Zambie. En revanche, Marc Ravalomanana était présent aux abords du lieu de réunion afin de mener un travail de lobbying, dans l'espoir de faire pencher la balance en sa faveur.

Pour *L'Express*, « *le discours ambigu de Livingstone, qui aurait dû fournir des recommandations au Sommet de la Sadc, s'apparente à une tergiversation, à moins d'un défaut de consensus de la part des participants. Il semble encourager les diverses interprétations de la part des protagonistes, risquant de provoquer une nouvelle période de flottement* ». La présidence de la Transition a publié un long communiqué qui analyse le texte par le menu, pour démontrer la cohérence des décisions gouvernementales avec la feuille de route paraphée. Elle espère un Sommet extraordinaire « *qui va s'inscrire dans l'incontestable logique de la continuation des procédures, méthodes et démarches de travail diligentées par l'équipe de médiation de la Sadc et dans la consolidation et la préservation des réalisations accomplies durant le processus de médiation* ». Le régime a été conforté dans son approche par Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, qui déclare : « *la feuille de route est bien acquise* ». Ce dernier a accepté de tenir un point de presse avec la nouvelle ministre des Affaires

¹ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/72/27/448497/63331288.pdf>

étrangères, Yvette Sylla, provoquant une nouvelle fois des suspicions sur le rôle occulte joué par la diplomatie française. La mouvance Zafy ne fait pas la même lecture de la déclaration officielle : elle se sent confortée par l'absence de mention de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale et de la nomination d'un Premier ministre « *de consensus* ». *Le Courrier* croit savoir que sous le langage diplomatique édulcoré, la feuille de route n'a pas été validée et doit être revue de fond en comble.

La CENI a réalisé une « Charte des élections ». Peaufinée avec la société civile, elle va soumettre le texte au Parlement. Le document, intitulé « *Charte de l'éducation civique et de l'observation des élections* » est destiné à être annexé au Code électoral. Il sera soumis au Parlement de la Transition à la prochaine session. Il est le fruit de deux semaines d'ateliers avec plusieurs organes de la société civile, notamment ceux d'entre eux qui sont spécialisés dans l'observation des élections ou qui ont pour vocation l'éducation civique. La « *Charte de l'observation* » porte sur les conditions d'éligibilité des organisations de la société civile soumissionnaires, le déroulement des opérations sur le terrain, l'observation proprement dite. Elle stipule que l'État « *ne peut participer à une quelconque prise en charge des frais d'observation* ». Une position qui n'est pas partagée par la société civile, qui souhaite une plus grande implication de l'État dans l'organisation des élections, notamment pour la sensibilisation du corps électoral et l'observation des scrutins, activités qui relèvent des attributions des organisations de la société civile. La question fait débat, le financement public pouvant s'apparenter à une « *redevance* » de ces organisations vis-à-vis de l'État, qui deviendrait dès lors son « *pourvoyeur de fonds* ». L'exemple mauricien apporte cependant la preuve que le financement public ne rend pas toujours les organisations civiles dépendantes du pouvoir.

L'Escopol préconise l'attribution de la présidence de la CENI à une personnalité neutre à l'instar du Professeur Raymond Ranjeva. Maintes fois sollicité depuis les accords de Maputo et d'Addis-Abeba, l'universitaire est de nouveau « *en tête d'affiche* ».

La question du ralliement aux trois mouvances de l'ancien Premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, provoque des tensions. Manandafy Rakotonirina, président du MFM et proche de Marc Ravalomanana, a lancé que si Monja Roindefo veut rejoindre les trois mouvances, il doit présenter ses excuses devant les manifestants du Magro et abattre un bovidé. Un geste que, selon lui, l'homme politique devrait faire dans la mesure où « *il était parmi les responsables du coup d'État contre Marc Ravalomanana* ».

Le quotidien *La Vérité* (pro-Tgv) dénonce la préparation d'un nouveau coup d'État militaire visant à destituer Andry Rajoelina. 70 millions de dollars auraient été consacrés à cette opération qui mettrait en cause « *une juriste, connue de tous pour son indéfectible attachement à Marc Ravalomanana* » [l'avocate Me Hanitra Razafimanantsoa] et « *une grosse pointure politique, ex – homme fort de la Transition mais actuellement flirtant le parfait amour avec les trois mouvances* » [Monja Roindefo]. Objectif : kidnapper Andry Rajoelina et le mener au Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra pour lui faire installer le pouvoir de « *Transition bis* » évoqué par les trois mouvances.

Océan Indien : Madagascar encerclé ? Mayotte devient le 101ème département français. Cet archipel comorien est donc définitivement intégré dans la République française. L'histoire de Mayotte est étroitement liée à celle de Madagascar, rappelle *La Gazette*. C'est un roitelet malgache régnant sur l'archipel qui a offert Mayotte à la France, en 1841. Une cession qui devait, 170 ans plus tard, aboutir à cette « *départementalisation* » de l'île qui ne fait pas le bonheur de tous, particulièrement des opposants qui dénoncent toujours la division des Comores. A noter aussi que Mayotte devint en 1912 un territoire de la colonie de « *Madagascar et dépendances* ». La suite de ces événements : Mayotte a expulsé, au cours de ces 5 dernières années, 15.000 ressortissants Comoriens. « *Voilà un peuple qui est séparé par une sorte de mur, comme du temps de la guerre froide en Allemagne* », écrit le quotidien. Sur le plan géopolitique, Madagascar est maintenant entouré de pays francophones. « *Devrait-on affirmer que la Grande Ile est encerclée par des « entités hostiles ? »* » s'interroge-t-il.

3 & 4 avril : les recommandations de la Troïka de la Sadc confortent chaque camp dans ses positions. La Transition décidée à accélérer la cadence afin de parvenir au plus vite aux élections, sans passer par le préalable de la reconnaissance internationale.

Recommandations de la Troïka de la Sadc : satisfactions et controverses². Marc Ravalomanana a réagi dans un communiqué au nom des trois chefs de file, Albert Zafy, Didier Ratsiraka et lui-même. Il déclare : « *Nous nous réjouissons que la feuille de route de la Sadc n'ait pas été acceptée par la Troïka et que celle-ci ait effectivement réaffirmé que le régime à Madagascar a été et est toujours illégal. Nous avons maintenant une chance de rétablir la paix dans la Grande Ile. Nous pouvons travailler avec l'équipe de la médiation en vue de mettre en place un gouvernement d'union nationale et véritablement inclusif* ». Contrairement à l'interprétation de la présidence de la HAT, les trois mouvances considèrent les propos de la Troïka comme n'étant pas en faveur du régime en place mais plutôt comme une chance pour les trois groupements de tenter une nouvelle fois de restaurer, selon leur vision, l'ordre constitutionnel. C'est dans ce sens que les trois mouvances ont interprété le point mentionnant que « *le Sommet a réitéré que le dialogue malgacho-malgache devrait respecter le consensus, l'inclusivité et la transparence* ». Car, selon Marc Ravalomanana, « *il est significatif que le communiqué lui-même recommande à nouveau que le dialogue malgacho-malgache soit guidé par le consensus, l'inclusivité et la transparence. Le régime tente de faire avancer sans consensus le processus car aucune des trois mouvances n'a accepté la feuille de route. La Troïka semble reconnaître que la feuille de route est vouée à l'échec. Son intervention nous a donné espoir* ». Quant au Tim Europe, il prend à contre-pied cette position des trois mouvances, se félicitant « *de l'effort fourni par le régime [...] pour la mise en place du gouvernement d'union nationale et la nomination de Camille Vital comme Premier ministre de consensus* ». Il adresse ses remerciements aux membres de la Sadc pour ses recommandations.

Pour Le Courrier, le manque d'audace de la décision de la Troïka ne fait que créer encore plus de confusion et compromet la sortie de crise. « *En renvoyant dos à dos les protagonistes de la crise, la Troïka n'a fait que confirmer la crainte de nombreux observateurs sur les visées de cette organisation : maintenir le statu quo et donner une leçon à la classe politique Malgache et en particulier aux dirigeants et thuriféraires de la HAT* ».

Marc Ravalomanana rassure ses partisans et tente de mettre de l'ordre dans son camp. « *Renforçons notre collaboration et notre solidarité* », a exhorté l'ancien chef de l'État. « *Certains essayent encore de demander de parapher la feuille de route. Mais cela ne sert à rien dans la mesure où les émargements effectués jusqu'ici n'ont aucune valeur* », soutient-il, faisant référence à la cérémonie de paraphe du 9 mars et à la position adoptée par la Troïka. Pour lui, en effet, « *ce gouvernement n'aura pas la reconnaissance internationale. La feuille de route présentée par le Docteur Simão a été rejetée* », réitère-t-il. « *Le plus important, c'est la décision de la Sadc de tenir un Sommet extraordinaire pour examiner notre cas* ». L'ancien président annonce son intention de rencontrer à nouveau les présidents des pays membres de la Sadc.

La Transition décidée à accélérer la cadence afin de parvenir au plus vite aux élections, sans passer par le préalable de la reconnaissance internationale. « *La reconnaissance internationale viendra logiquement après les élections* », affirme un responsable politique proche du pouvoir, qui réagit ainsi à la déclaration ambiguë de la Troïka. Il précise que pour la Transition, « *il n'est plus question de faire machine arrière en essayant d'obtenir immédiatement cette reconnaissance internationale* » que la communauté internationale ne semble pas encore décidée à accorder. La poursuite de l'application de la feuille de route passe aussi par l'élargissement des institutions de la Transition. Elia Ravelomanantsoa, membre du CST et de l'Escopol, déclare que les « *trois mouvances sont prioritaires pour intégrer le Parlement de la Transition, et ce, même si elles ne veulent pas figurer dans l'exécutif* ».

5 avril : le SeFaFi déplore que la Troïka de la Sadc n'ait pas pris position, provoquant une régression dans la résolution de la crise. L'Observatoire recommande d'organiser dès que possible les législatives, et ce avant les présidentielles, en dissociant les deux scrutins. Une nouvelle initiative en faveur de la recherche d'une solution malgacho-malgache.

« **La résolution de la crise malgache a régressé après la déclaration faite par la Troïka le 31 mars** » estime le SeFaFi. L'organisation déplore que la Sadc n'ait pas pris position sur un certain nombre de points essentiels pour la poursuite du processus de sortie de crise. Aucune appréciation n'a été portée sur la feuille de route proposée par Leonardo Simão, pas plus que sur le référendum constitutionnel du 17 novembre qui, selon le coordonnateur du SeFaFi, a certes présenté des lacunes mais était l'expression, quoi qu'on dise, de la population. Il regrette que trop souvent la médiation, et

² Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/53/31/448497/63414755.pdf>

particulièrement celle de la Sadc, se prenne pour arbitre et impose son point de vue, faisant fi de la recherche du consensus national. Selon *La Gazette*, l'Observatoire aurait déclaré que « *l'adoption de la feuille de route, élaborée par des politiques non élus, constitue une violation du droit des citoyens malgaches qui ont déjà été appelés à se prononcer sur leur avenir à travers une élection* ».

Le SeFaFi recommande d'organiser dès que possible les législatives, et ce avant les présidentielles, en dissociant les deux scrutins. Comme d'autres plateformes et certains partis politiques, il considère que « *les élections sont les vraies solutions à la situation malgache actuelle* » et que le pouvoir doit tout faire pour les programmer au cours de la saison sèche [avant le mois d'octobre]. L'organisation demande que la CENI fasse une place aux partis politiques et se renforce à partir de ses démembrements.

Faisant un retour arrière sur ses communiqués publiés en 2010, l'Observatoire écrit : « *La Transition se prolonge et les palabres s'éternisent entre dirigeants politiques autoproclamés parlant au nom d'un peuple qui ne les a pas mandatés, quelque 200 partis dont la plupart n'ont ni programme ni soutien populaire et des associations qui se sont improvisées médiatrices en cachant mal leurs ambitions derrière le masque de la société civile. Devant cette impasse, le SeFaFi en a appelé à la raison, à la justice, à la démocratie, en vain. [...] Hélas, les démocrates malgaches ne semblent être ni au pouvoir ni dans l'opposition. Ils sont, comme le reste du peuple, les otages des politiciens. L'Observatoire s'est insurgé contre les tentatives d'accorder systématiquement l'impunité aux politiques : de quel droit s'autorisent-ils à s'amnistier eux-mêmes ? Il n'y a pas de réconciliation sans vérité, il n'y a pas de pardon sans la reconnaissance du délit et la sanction qu'elle implique. Une période de transition est aussi un moment propice pour faire le bilan du passé* ». Au nom du refus de l'impunité, le SeFaFi évoque à nouveau les grands dossiers qui ont marqué les régimes précédents et qui se perpétuent pendant la Transition. « *Bien qu'il s'agisse de détournements massifs d'argent public, la plupart n'ont jamais été introduits en justice. Il en va de même pour les sorties illicites de capitaux, dont l'opinion est moins informée que des détournements d'argent public mais dont l'importance est considérable. Elle équivaut comme pour toute l'Afrique, au montant de l'aide publique reçue pendant la même période* ». La notion de redevabilité n'est pas assez entretenue à Madagascar, un point de vue partagé par la Friedrich Ebert Stiftung (FES) qui collabore de longue date avec le SeFaFi. L'organisation estime que la question du financement des partis a toujours été taboue, étant le lieu privilégié des détournements et des délits d'initiés. Le pays ne connaîtra pas d'élections propres aussi longtemps que les candidats ne seront pas tenus de publier leurs comptes électoraux et que le financement des partis ne sera pas clairement réglementé. Un projet de loi en ce sens a été élaboré et examiné par le Tim en 2004 mais il n'a pas été inscrit à l'ordre du jour du Parlement.

Naissance d'un groupement politique dénommé « Plateforme pour la stabilité et la reconnaissance ». Il lance un appel au rassemblement et au dialogue après la réunion de la Troïka qui n'a pas abouti à la reconnaissance attendue. Une quarantaine d'associations, d'anciens ministres, d'anciens parlementaires et des cadres, de tous bords politiques, annoncent leur adhésion à la Plateforme à titre personnel. Les initiateurs réclament la réouverture du dialogue pour la sortie de crise. « *Il faut dépasser les divergences car celles-ci ne mènent nulle part. La paix sociale et la stabilité sont beaucoup plus importantes. Pourquoi accorder une grande importance à l'initiative internationale et occulter les initiatives locales ?* », déclare l'un de ses membres. Une déclaration qui intervient alors que des bruits circulent sur l'éventualité de la formation d'un autre gouvernement. Pour *L'Express*, l'initiative s'apparente à celle de l'Escopol, qui, en son temps, avait suggéré un accord politique à un moment où le régime de transition était bloqué. « *Une lecture entre les lignes de la déclaration de la Troïka, nous fait comprendre que la Sadc reste figée sur sa position de mars 2009 quand elle a condamné ce qu'elle a appelé à l'époque un coup d'État. [...] Elle est loin de reconnaître l'État malgache [et] la reconnaissance internationale n'est pas pour demain* », analyse la plateforme naissante dans un communiqué. Le groupement propose de rencontrer Andry Rajoelina et les chefs de file des 3 mouvances. Ces derniers donnent l'impression d'accueillir favorablement l'initiative, tandis que le pouvoir rejette toute relance des discussions : « *Il n'est plus question de discuter car cela risque de s'éterniser alors que la population souffre* », soutient l'un de ses supporters, ajoutant : « *Il faut appliquer la feuille de route et aller aux élections. [...] La Troïka n'a rejeté ni la feuille de route ni le nouveau gouvernement* ».

La CENI déplore que l'effectif des agents électoraux ne soit pas au complet. Selon le Code électoral, ceux-ci doivent être 3 par bureau de vote. Il est reproché aux partis de négliger la désignation de leurs représentants. Il en serait de même pour la société civile, qui dispose également de sièges. Le travail de sensibilisation en cours s'en trouve compromis. « *La plupart des places*

attribuées aux partis politiques sont loin d'être remplies », révèle une source. Cette lacune pourrait nuire à la crédibilité de certains « grands partis et candidats aux élections », surtout en cas de litige.

6 avril : suite aux recommandations de la Troïka de la Sadc, une nouvelle tentative de médiation « *malgacho-malgache* » est envisagée. Le gouvernement mauricien affiche son soutien à la Transition.

L'éventualité d'une nouvelle médiation est évoquée par le microcosme politique. Pour certains, c'est même devenu une nécessité, en raison de la déclaration de la Troïka de la Sadc demandant la « *poursuite du dialogue malgacho-malgache* ». La CNOSC est particulièrement sollicitée. Lalao Randriamampionona refuse de confirmer que son organisation serait appelée à prendre des initiatives en ce sens. Elle rappelle que la CNOSC n'a jamais renoncé à son rôle de médiateur et affirme que le dialogue malgacho-malgache doit être repris, à condition qu'il implique « *tous les acteurs et tous les responsables de la sphère politique* ». Le chef de file de la mouvance Ravalomanana, Fetison Rakoto Andrianirina, met en garde : « *les trois mouvances ne peuvent être ignorées* ». Il n'a cependant pas fait connaître sa préférence entre la CNOSC, les « *Raiamandreny Mijoro* », ou même une toute autre entité (le Ffkm, d'après des indiscrétions) pour piloter cette nouvelle médiation. *Midi* rappelle que les trois mouvances ont boycotté la rencontre politique que la CNOSC a dirigée à Vontovorona au mois d'août 2010.

Un petit pas vers la reconnaissance avec l'île Maurice. Le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Arvin Boolell, a félicité le président de la Transition, suite à la formation du nouveau gouvernement. Déjà, fin janvier, le vice-Premier ministre Xavier-Luc Duval, avait fait des déclarations favorables au régime et suggéré la tenue d'élections comme seule issue à la crise. Maurice étant membre de la Sadc et actuel président de la COI, certains voient dans ces gestes la préfiguration d'une reconnaissance internationale. En 2009, le même ministre des Affaires étrangères avait qualifié de « *coup d'Etat* » la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina. Mais *Tribune* fait observer que « *Maurice dépend pour beaucoup de Madagascar qui est perçu comme un champ d'expansion et d'épanouissement de ses activités, aussi bien dans les secteurs des services que dans les secteurs industriel et agricole* ». *La Gazette* rappelle qu'« *à la fin des années 90 lors de la mise en place de l'AGOA, ce sont les Mauriciens qui se sont mobilisés pour l'adhésion de Madagascar. Aujourd'hui, le même lobby textile et les opérateurs mauriciens intervenant dans les autres secteurs se mobilisent pour la levée des sanctions contre Madagascar et partant, contre leurs affaires. [...] Intéressé ou non, le soutien mauricien est, en tout cas, apprécié. [...] Celui-ci « est d'autant plus fondamental qu'il ouvre une brèche au blocus pro-Ravalomanana au sein de la Sadc* ».

Le ministre mauricien des Affaires étrangères annonce qu'il va prendre la tête d'une forte délégation de la COI attendue à Madagascar. L'organisation régionale semble avoir décidé de reprendre la place qui est la sienne dans cette région de l'océan Indien. Plus que la Sadc, dont les membres, à part l'Afrique du Sud, n'ont que très peu de liens avec la Grande Ile, elle est reconnue comme étant la plus proche de Madagascar en terme de proximité géographique et de liens historiques.

Mouvance Ratsiraka : « *Levez le notam !* ». A l'approche du Sommet extraordinaire de la Sadc, le chef de délégation de la mouvance Ratsiraka, Ange Andrianarisoa, monte au créneau en revendiquant la levée du « *notam* » pris à l'encontre de Didier Ratsiraka qui envisageait de rentrer au pays après 8 ans d'exil.

L'association des ex-militaires « *réservistes* » de la crise de 2009, forte de plus 3.000 adhérents sur la seule ville d'Antananarivo, a décidé de créer une agence de sécurité pour mettre en pratique le savoir-faire de ses membres. Des contacts ont été pris avec la Transition, pour tenter d'obtenir un reclassement dans l'armée ou l'attribution d'une pension de retraite, conformément aux promesses qui leur avaient été faites. Ces démarches n'ont pas abouti. La création de cette agence de sécurité, estiment ses initiateurs, pourrait dissuader certains d'entre eux de rejoindre les bandes armées qui insécurisent la population.

7 avril : les ministres du nouveau gouvernement placés sous un strict contrôle de leurs dépenses. La CENI face à des difficultés financières et dans l'attente d'un appui matériel et financier de la communauté internationale qui n'est pas encore acquis.

Les ministres soumis aux restrictions. Le premier Conseil des ministres de la nouvelle équipe gouvernementale a fixé une douzaine de règles très strictes auxquelles les ministres devront désormais se conformer pour la gestion financière de leur département. Le président de la Transition rappelle que ces décisions ne sont que le rappel de dispositions prises depuis mars 2009 et qui ont permis une gestion prudente des finances publiques, selon l'avis rendu par la Banque mondiale. Les membres du gouvernement ont « *d'une manière unanime, décidé d'abaisser de l'ordre de 25% leurs salaires* » (sans que le montant de ces émoluments soit divulgué !), une mesure prise « *au nom de l'intérêt supérieur de la Nation* » et ce, « *consécutivement à la sollicitation du président de la HAT* ». Ces restrictions semblent tenir compte des nouvelles charges que l'Etat doit assumer en vue de l'élargissement prévu de la composition des institutions de la Transition, notamment du Congrès et du CST ainsi que de la CENI. Pour *L'Express*, il n'est cependant pas exclu que ces mesures aient été décidées pour lutter contre des gaspillages constatés, ce que laissent entendre certains ministres. Le quotidien ajoute que la décision d'Andry Rajoelina pourrait être perçue comme une velléité d'encadrer et de contrôler les membres du gouvernement qui pourraient devenir des adversaires politiques du régime aux prochaines élections. La question posée est de savoir si les membres du Congrès et du CST vont décider de suivre cet exemple et de mettre en sourdine leurs revendications portant sur leurs indemnités et divers avantages matériels auxquels ils estiment pouvoir prétendre.

Commentaire du billettiste de *L'Express* : « *La HAT prend ainsi les taureaux par les cornes face à l'appétit exubérant, à la conduite cavalière de certains nouveaux ministres qui arrivent sur leurs grands chevaux. Ils sont désormais soumis à un régime d'ascète. Certains risquent ainsi de perdre du poids d'ici six mois alors que leurs prédécesseurs ont doublé de menton et de mandibule durant la même période tout en se dotant de manoirs de luxe, des 4x4 de cheik. La HAT fait ainsi d'une pierre deux coups. Elle soigne son image auprès de l'opinion qui trouve en général que le gouvernement d'union nationale est tout sauf une institution soucieuse de l'intérêt général. Elle coupe à la fois de précieuses ressources à certaines personnes qui pensaient que l'entrée au gouvernement équivalait à un sésame pour avoir accès à la caisse de l'Etat et se constituer un trésor de guerre en vue des élections. [...] Les ministres limogés n'ont rien à regretter. Ils sont partis au bon moment. [...] Si seulement toutes ces mesures restrictives étaient inscrites dans la feuille de route, il n'y aurait eu que très peu de CV reçus à Mahazoarivo* » [pour la constitution du nouveau gouvernement].

Pour *Tribune*, « *ces recommandations du président de la HAT arrivent comme le médecin après la mort. Près des trois quarts de la population se débat dans la pauvreté et la misère. Et plus d'uns s'interrogent : où sont partis les 250 millions de dollars tant vantés comme étant le résultat de la politique d'austérité et de restriction budgétaire de l'année 2010 ?* ».

La CENI face à de graves difficultés financières. Les 1.236 agents électoraux de la capitale protestent contre l'insuffisance de moyens qui leur sont alloués dans l'accomplissement de leur mission. La CENI ne nie pas le problème mais déclare qu'elle se trouve contrainte de se financer sur le reliquat des crédits mis à disposition pour le référendum du 17 novembre. Le soutien de la communauté internationale au processus électoral est conditionné par l'acquisition de la reconnaissance internationale qui n'est pas encore acquise. Les appuis logistiques se font attendre. Les Nations Unies n'ont pas encore débattu du calendrier électoral, que la Transition veut maintenir au mois de septembre, alors que la communauté internationale reste sur la réserve. Les Nations Unies viennent de réaffirmer que l'Organisation ne financera pas des élections « *qui seraient organisées unilatéralement* ». Le financement nécessaire est estimé à 30 à 35 millions de dollars.

8 avril : la date du le Sommet extraordinaire de la Sadc n'est toujours pas arrêtée. Les protagonistes de la crise développent leurs actions de lobbying. L'élargissement du Parlement de la Transition en débat. Les adhérents du « *Mouvement en vue du changement* » issu des événements de 2009, pressent Andry Rajoelina de revenir à l'esprit du mouvement populaire.

Les protagonistes de la crise jettent leurs forces dans la bataille avant le Sommet extraordinaire de la Sadc, dont la date n'est toujours pas arrêtée. « *Nous cherchons des amis pour expliquer la situation sur le terrain à Madagascar. Certains d'entre eux ne connaissent pas les réalités* », a déclaré Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères, en marge de l'audience qu'elle a accordée à l'ambassadeur de Turquie, pays qui souhaite développer sa coopération avec Madagascar (comme avec des pays d'Afrique où sa présence est très remarquée). Le gouvernement annonce des actions de lobbying afin de plaider sa cause auprès des pays de la Sadc, mission qui pourrait être confiée au conseiller spécial de la présidence, Norbert Lala Ratsirahona. Face à l'offensive du régime, les trois mouvances vont réactiver leurs actions en direction de ces mêmes pays africains. La mouvance Ravalomanana révèle qu'un cabinet de lobbying international est présent

à Antananarivo, depuis quelques jours. « *Ce cabinet est impartial et va collecter les informations nécessaires avant de les transmettre à qui de droit* », indique-t-elle. Pour l'instant, Les États-Unis et l'UE se murent dans un silence éloquent, à l'exception notable de la France, par l'intermédiaire de son ambassadeur, et de Maurice, président en exercice de la COI.

L'UDR-C, formation proche du régime, admet que la position de la Troïka « a rendu la situation floue ». « *L'opinion se demande s'il faut continuer avec la feuille de route paraphée à Ivato ou agir autrement* ». Le groupement politique affirme cependant qu'il ne faut pas attendre le Sommet extraordinaire de la Sadc et qu'il faut poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route paraphée, le langage diplomatique de la Troïka n'étant destiné qu'à ménager les trois mouvances et à ne pas provoquer le blocage du processus en cours. « *Revenir aux négociations sous l'égide de la CNOSC ne résoudra aucun problème. Par contre, la désignation des nouveaux membres du Parlement de la Transition est essentielle, afin que cette structure soit opérationnelle* ». La session extraordinaire du Parlement, qui devra adopter la loi d'amnistie, indispensable pour l'organisation des prochains scrutins, devrait être convoquée dès l'élargissement des assemblées opéré.

Justice et Paix : « Allons dans les élections ! ». Cette organisation influente de l'Eglise catholique entend conscientiser les politiciens de toutes tendances - y compris ceux des trois mouvances - à accepter la tenue prochaine d'élections, « *car seule la voie des urnes désignera le choix du peuple* », déclare son représentant, le Père Alain Thierry Raharison. Le prêtre n'est pas favorable à des élections présidentielle et législatives jumelées, rejoignant en cela la position du SeFaFi. Il s'oppose à la nomination de nouveaux membres dans les deux assemblées du Parlement de la Transition : « *Qu'ils se présentent aux élections au lieu d'usurper leur titre à des fins personnelles. S'ils seront élus, ils sont à la fois légitimes et légaux* », argumente-t-il. Pour lui, la reconnaissance internationale n'est pas à distribuer mais à prendre, « *et l'organisation des scrutins crédibles est une étape essentielle dans cette quête* ».

La CNOSC, par la voie d'André Rasolo, déclare qu'elle n'est pas hostile à l'organisation des élections, « *si c'est la voie pour sortir de la crise* », mais à une seule condition : « *que les élections soient crédibles et leurs résultats reconnus par tous* ».

Les adhérents du « Mouvement en vue du changement » issus des événements de 2009 haussent le ton. Regroupés au sein d'un « *Comité pour la Défense de la Démocratie* » (KMD), ils dénoncent la non-concrétisation des aspirations populaires de l'époque. Andry Rajoelina est invité à revenir à l'esprit du mouvement qui l'a porté au pouvoir. Ils lui reprochent d'avoir mis sur la touche ses compagnons de lutte. Le Comité revendique des sièges au sein du Congrès et du CST élargis. Une demande d'autorisation a été déposée pour un rassemblement sur la « *Place de la Démocratie* » à Ambohitatovo, haut lieu des premières manifestation pro-Rajoelina, interdit ensuite à tout rassemblement des opposants. La demande a été, sans surprise, rejetée par la préfecture de police.

« Ray Amandreny Mijoro » (RRM) : mutation en association. A l'occasion d'une rencontre avec la Friedrich Ebert Stiftung, le bureau national, représenté par le Pasteur Ramino Paul, le Pr. Daniel Raherisoanjato et Madeleine Ramaholimihaso, a annoncé la mutation de ce groupement de « *sages* » en association officielle dotée de la personnalité juridique, avec pour mission de favoriser le développement de la bonne gouvernance à travers l'éducation à la citoyenneté et au civisme. En cas de difficultés, les RRM se déclarent toujours prêts à jouer le rôle de médiateur dans la vie nationale, suivant en cela les traces du SeFaFi. Parmi les 14 premiers membres des RRM : Tilahy Robert (ancien président de la HCC), Ramino Paul (ancien député), Madeleine Ramaholimihaso (fondatrice du Kmfi/Cnoe), Gisèle Rabesahala (militante communiste), le général Léon Razafitombo (ancien ministre), Parson Razafindrainibe (ancien bâtonnier), le Pr Njara Ernest (professeur d'Université), Georges Randrianjanaka (ancien PDS de Fianarantsoa), le Père Charles Ratongavao, Céline Ravao, le Dr Péri Rasolondraibe, Oustaz Boina Idi Madi M'Ze (prédicateur musulman), ainsi que les rois traditionnels Tsiaraso IV et Ramasitrakarivo. [Les RRM avaient lancé un appel solennel à l'apaisement au mois de mai 2010 et ont été à l'origine des « *Conférences régionales* », et des « *Dinika Santatra* » dans les 119 districts, suivis par la « *Conférence nationale* » des 13 au 18 septembre].

9 avril : le sommet extraordinaire de la Sadc sur Madagascar est envisagé pour le 20 mai. L'ancien Premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, serait soupçonné de fomenter un coup d'État. Affaires BANI et FIGN : 24 gradés restent incarcérés sans procès. L'association « Solidarité aux Victimes du Non-Droit » adresse une lettre ouverte à Christine Razanamahasoa.

Une forte délégation de la COI en soutien à la feuille de route de la Sadc. Une visite de la délégation de la COI à Andry Rajoelina est venue confirmer l'adhésion de l'organisation au processus défini par la feuille de route. Le ministre des Affaires étrangères mauricien, Arvin Boolell, chef de délégation, était accompagné de Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France. Au cours de son séjour, Arvin Boolell prévoit de rencontrer la CNOSC, la CENI, la primature et les assemblées du Parlement de la Transition. **Le sommet extraordinaire de la Sadc est envisagé pour le 20 mai.** La COI entend y défendre la feuille de route. *La Gazette* explique que c'est un autre trio qui prendra en main les rênes du Sommet : Hifikipunye Pohamba (Namibie), José Eduardo Dos Santos (Angola) et Joseph Kabila (RD Congo). « *Bref des chefs d'Etat dont les pays sont situés loin de Madagascar et qui n'ont pas eu à se pencher sur le cas malgache. Qu'on se le dise déjà : face à cette Troïka qui n'a qu'une connaissance limitée du dossier malgache, l'avantage ira au camp qui aura effectué un lobbying préparatoire efficace et percutant* ». Pour *L'Express*, le plaidoyer de la COI en faveur du processus apporte un peu de crédit au document paraphé par les formations politiques proches du pouvoir mais Arvin Boolell laisse entendre que le texte peut encore subir des amendements : « *la feuille de route n'est pas close jusqu'à sa signature* », précise-t-il. Pour le quotidien, après 2 ans d'impasse dans les négociations avec les médiateurs africains, « *une proximité de culture et le partage de l'identité indianocéanienne, ainsi que l'usage du français comme même langue de travail, devraient faciliter cette implication plus grande de la COI* » dans la recherche d'une véritable issue à la crise qui ne laisse pas de séquelles comme lors des crises précédentes de 1972, 1991 et 2002. Les partisans des trois mouvances ont été nombreux à observer un sit-in devant l'ambassade mauricienne, ils ont été dispersés par les forces de l'ordre. Une alerte à la bombe a été signalée dans les locaux de l'ambassade.

Monja Roindefo prend à partie Leonardo Simão. Les opposants à la feuille de route mettent en cause l'indépendance du médiateur de la Sadc. L'ancien Premier ministre de la HAT affirme être en possession d'un rapport confidentiel dressé par Leonardo Simão durant sa mission, qui attesterait de son manque d'objectivité. « *Il a effectué un réquisitoire contre l'autre partie. Il a agi en avocat de la HAT* », a-t-il soutenu. Le rapport a été communiqué aux trois mouvances, qui entendent l'exploiter à leur profit et demander le remplacement de Leonardo Simão. Un meeting avec la population de la capitale aura lieu « *au moment opportun* » a annoncé l'ancien Premier ministre.

Monja Roindefo soupçonné de fomenter un coup d'État ? Le président du Monima a convoqué la presse pour faire part d'informations qu'il serait parvenu à obtenir, selon lesquelles le ministre de la Défense, le général Lucien Rakotoarimasy, aurait mis en garde les militaires et notamment les officiers contre des manœuvres de l'ancien Premier ministre visant à fomenter un coup d'État. Monja Roindefo affirme que cette alerte a pour objectif de le dénigrer en tant que candidat à la présidentielle. Il n'a pas expliqué à la presse comment il a pu se procurer un message réservé aux Forces armées. Les observateurs émettent l'hypothèse d'une fuite organisée. Le ministre n'a pas contesté l'existence de ce message mais il a voulu en limiter la portée, indiquant qu'il s'agissait d'une mesure de prévention et de mise en garde. *Le Courrier* ajoute que peu après la conférence de presse le commandant Roger Luc de la BANI a été vu, en tenue civile, au domicile de l'ancien Premier ministre. Selon le général Rakotoarimasy, le commandant a un lien de parenté avec Monja Roindefo.

Affaires BANI et FIGN : 24 gradés restent incarcérés sans procès, titre *Midi*. La récente déclaration de généraux à la retraite sur la situation politique remet sur le tapis les dossiers politiques impliquant les forces armées. Ces gradés dénoncent l'implication excessive des militaires dans le champ politique. Suite au coup d'Etat avorté à la BANI du 17 novembre 2010 et à la mutinerie à la FIGN du 20 mai 2010, 24 gendarmes et militaires sont encore détenus. Pour l'affaire FIGN, 12 bérets noirs, dont le colonel Raymond Andriandrafy, sont depuis le 26 mai 2010 détenus à la maison de force de Tsiafahy. Pour l'affaire BANI, 12 hommes en treillis, dont les généraux Noël Rakotonandrasana (premier ministre des forces armées d'Andry Rajoelina) et Jean Raoelina, ainsi que des colonels dont Charles Andrianasoavina (ancien homme fort du Capsat) et Coutiti Assolant connaissent le même sort depuis le 26 novembre 2010. 12 mois ou 5 mois après, les militaires impliqués dans ces affaires ne font encore l'objet d'aucun procès, dénonce le quotidien.

Fetison Rakoto Andrianirina : lettre ouverte à la ministre de la Justice. Le président de l'association « *Solidarité aux Victimes du Non-Droit* » a publié une lettre ouverte adressée à Christine Razanamahasoa. Il dénonce les détentions « *pour motifs politiques* » et lance un appel pour que cessent les poursuites arbitraires « *qui entraînent rancune et esprit de revanche* », afin que

« s'instaure une atmosphère propice à la démocratie et à l'alternance pacifique ». Et Fetison Rakoto Andrianirina de souligner : « Il est à craindre que la politisation des poursuites engagées et à venir, de même que l'instrumentalisation à outrance de la police judiciaire et de l'appareil judiciaire s'accroisse d'une telle façon que les droits les plus élémentaires, déjà mis à mal, ne puissent à jamais être respectés dans notre pays, ce au seul motif de la nécessité proclamée du maintien de l'ordre » Selon *Midi*, on compterait actuellement quelques 130 détenus politiques. L'association serait en train de négocier la libération d'une cinquantaine d'entre eux.

10 & 11 avril : la délégation de la COI confirme son engagement à soutenir le processus de sortie de crise de la Sadc. Les trois mouvances dénoncent sa « partialité ». Polémique autour des interdictions de rassemblements publics.

A son départ d'Antananarivo, la délégation de la COI confirme son engagement à soutenir le processus de sortie de crise de la Sadc. Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères de Maurice, a affirmé que « la feuille de route est incontournable dans le processus de sortie de crise » et que « la classe politique n'a pas le droit de tenir en otage le peuple malgache ». Il demande que soit donnés à la CENI « les moyens nécessaires pour que le peuple malgache puisse exercer son droit de citoyen d'aller aux urnes ». Il s'est cependant abstenu de se prononcer en faveur d'un quelconque calendrier électoral. La communauté internationale « a l'obligation et le devoir d'honorer les droits de la CENI et du peuple malgache à travers des scrutins libres, fiables et transparent », a-t-il soutenu. Il s'engage à « faire un appel pour que les moyens financiers, techniques, ainsi que des moyens en terme de compétence soient débloqués ». Il ajoute cependant qu'il est nécessaire de donner à la CENI « les moyens pour qu'elle puisse être indépendante ». Les trois mouvances avaient décliné l'invitation de la délégation. Elles se sont rendues à l'ambassade de Maurice pour remettre une lettre exprimant leur hostilité à la médiation de la Commission et reprochant sa « partialité ». Certains opposants estiment que la COI ne devrait pas s'ingérer dans la médiation en cours, celle-ci ayant été confiée par les Nations Unies à la Sadc. Pour *Midi*, la tentative de la délégation de proposer sa médiation, avec l'aide de la France en sous-main, est vouée à l'échec. Le principe de subsidiarité ne permet pas à la COI de jouer ce rôle confié à la Sadc par l'UA, les Nations Unies et la communauté internationale. De plus, quelle est l'influence de l'île Maurice sur la Sadc au sein de laquelle l'Afrique du Sud a un leadership incontestable ? Yvette Sylla réplique que cette visite s'est faite avec l'aval de l'UA et de la Sadc. Dans l'entourage de la délégation on indique qu'il a été conseillé aux trois mouvances d'intégrer le processus en cours ou sinon de faire partie officiellement de l'opposition en prenant exemple sur Maurice où celle-ci bénéficie d'un statut particulier. Maurice entend redynamiser l'organisation régionale et lui donner plus de poids au niveau international. Dans ce cadre, Arvin Boolell annonce son intention de convoquer une réunion des ministres des Affaires étrangères de la zone, à laquelle sera invitée Yvette Sylla, ministre malgache des Affaires étrangères.

Analyse de La Gazette : « On s'interroge beaucoup sur la cordialité spéciale de l'île Maurice à l'endroit du régime de Transition. [...] Au moment où la reconnaissance internationale pointe son nez, Maurice se rachète, en premier lieu car en mars 2009, elle fut particulièrement intransigente à l'endroit du « coup d'Etat » (surtout Arvin Boolell, déjà ministre des Affaires étrangères) et a réclamé avec vigueur des sanctions. Il est vrai que la classe politique mauricienne manifestait une sympathie certaine envers l'ancien régime pour une raison simple : l'un de ses représentants, Prega Ramsamy, ancien secrétaire exécutif de la Sadc, fut nommé conseiller spécial par le chef d'Etat Marc Ravalomanana. En second lieu, car profitant de la confusion dans l'île et du fait que Madagascar fut écarté du concert des nations, Maurice a, en juillet 2010, conclu avec la France un accord de cogestion sur Tromelin, île revendiquée par Antananarivo. De crainte d'être l'objet de l'hostilité de Madagascar, Maurice fait amende honorable et s'agit en première ligne dans le combat pour la reconnaissance internationale »

Liberté d'expression : polémique autour des autorisations de rassemblements publics. Le rejet de la demande d'autorisation du Comité pour la Défense de la Démocratie (KMD) en vue d'une réunion publique à Ambohitovo, ainsi que la réponse favorable « mais au dernier moment » à la demande du Mouvement des Ecclésiastiques (HMF) qui avait envisagé de rassembler ses partisans au théâtre de verdure d'Antsahamanitra, ont engendré des réactions dénonçant la régression de la liberté d'expression. Le rassemblement du KMD aurait été refusé pour de simples questions de vice de forme, affirme le préfet de police. Le coordonnateur du KMD, Louis de Gonzague Raveloson, a confié qu'une nouvelle demande sera remise à la préfecture de police en vue d'une nouvelle manifestation à Ambohitovo. Sans renier son soutien à Andry Rajoelina, il souhaite que les autorités

respectent la liberté d'expression et définissent des règles claires en la matière. De son côté, le pasteur Mickaël Ravelosoa du HMF évoque une intention de mettre les organisateurs dans l'embarras, la préfecture de police ayant donné son accord quelques heures seulement avant la réunion de prière.

Le ministre français de l'Intérieur, Claude Guéant, préconise la réduction de l'immigration légale. La Gazette est favorable à de mesures de réciprocité : « *De nombreux Malgaches, qui idéalisent la France et rêvent de s'y installer, seront malheureux comme des pierres. Face aux mesures de plus en plus restrictives imposées par la France, Madagascar devrait appliquer le principe de réciprocité. Malheureusement, avec notre faim de pauvre, nous accueillons à bras ouverts les pédophiles, les pseudos investisseurs, les vrais espions, les mercenaires, les parasites, les escrocs, les vagabonds, les repris de justice, les drogués et autres chiens perdus sans collier venus de France et d'ailleurs. Ce point de vue paraît-il grossier, choquant ou réducteur aux yeux de certains ? Tant mieux. Etant donné que l'extrême droite et maintenant la droite traditionnelle françaises tiennent un langage simpliste d'exclusion qui est devenu le discours officiel, nous aurions tort de nous en priver* ».

12 & 13 avril : le régime est convaincu que la reconnaissance internationale est en marche mais le bras de fer est relancé au sujet de la feuille de route. L'élargissement des institutions de la Transition se fait attendre. L'opposition élargie tente de conclure une alliance. La Turquie offre l'occasion à Andry Rajoelina d'effectuer son premier voyage officiel à l'étranger.

La visite de la délégation de la COI, suivie de peu par celle de l'OIF, conforte le régime dans la certitude que la reconnaissance internationale est en marche. La délégation de l'OIF, conduite par le général Malien Liaka Sangaré, « *expert électoral* », et Hugo Saada, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme, s'est penchée sur l'organisation des élections³. Elle jugerait possible l'organisation d'élections d'ici « *6 à 7 mois* », à condition que la CENI renforce ses capacités et que les fonds nécessaires soient débloqués rapidement. D'après son président, le ministère des Finances a déjà alloué à la CENI une première tranche de crédits début avril et une seconde est annoncée pour mener à bien la refonte de la liste électorale. Dans un premier temps, la CENI avait utilisé des fonds qui n'avaient pas servi lors du référendum du 17 novembre.

Bras de fer autour de la feuille de route. Le régime de Transition, tout comme les trois mouvances, hostile à toute concession. Le jour de son départ de Madagascar, la délégation de la COI a laissé clairement entendre que « *la feuille de route n'est pas close jusqu'à sa signature* ». Une affirmation adressée aux protagonistes de la crise, qui laisse entrevoir d'éventuelles modifications du texte paraphé, voire la possibilité de conclure un nouvel accord plus « *consensuel* ». En réaction, chaque camp essaye de défendre ses positions. Un leader de la mouvance Zafy a fait remarquer que « *comme la COI a déjà communiqué en public son appui à Andry Rajoelina, nous ne pouvons plus dès lors marcher avec elle* ». Les trois mouvances ont adopté la même attitude et coupé les ponts avec la médiation indianocéanique. De son côté, le régime confirme qu'il n'est pas favorable à d'éventuelles retouches du texte et qu'il n'est pas question de « *faire d'autres concessions* ».

La CNOsc juge que le climat politique reste très tendu et qu'il faut absolument ramener toutes les mouvances au dialogue avant les élections. « *La consultation électorale peut être l'élément ultime de résolution de crise. Mais elle peut devenir une occasion de transformer la crise d'une manière plus grave et plus complexe* », déclare André Rasolo. Il note qu'à 6 mois des élections, « *personne ne connaît les candidats éligibles ou non éligibles. Par conséquent, on ne connaît pas leurs programmes. On risque, cette fois-ci encore, de voter n'importe comment* ».

Le flou persiste autour de l'élargissement de la composition du Congrès, du CST et de la CENI. Cette question serait encore en cours d'examen mais rien ne filtre sur les tractations qui se déroulent avec les entités majeures qui n'ont pas encore de représentants. Des noms auraient été proposés à Andry Rajoelina. Du côté de la CENI, le commissaire électoral, James Ramarosaona, déclare attendre que soient désignés les 3 représentants de l'opposition dont le siège reste vacant.

³ La visite avait pour objet, entre autre, la présentation du rapport de sa mission d'évaluation du processus électoral, rédigé à la suite de sa visite première visite, du 9 au 22 février dernier. Rapport complet (PDF, 117 p.) :

<http://api.ning.com/files/fbTIU3WBiyHjksqHSYZa4StBzFkOzaKkCJSlszCLzqeisU7Vm-glIdutZrB9O19alskcobMtkl6M6tig220n0B3Mijx0W4Tg/RapportdelamissiondvaluationFrancophonieMadagascarfv.112.pdf>

La Turquie offre l'occasion à Andry Rajoelina d'effectuer son premier voyage officiel à l'étranger. Il participera en mai à la 4ème Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (PMA). Il sera accompagné de la ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla. Étant dans l'antichambre de l'UE, la Turquie a encore un pied à l'extérieur et depuis plusieurs années elle étend son champ d'action en Afrique. Elle n'est pas assujettie aux Accords de Cotonou ni aux décisions de la Commission paritaire UE/ACP. Elle a les coudées franches par rapport à la France.

14 avril : les universitaires du Secs condamnent l'ingérence étrangère dans le règlement de la crise : l'Etat ne peut plus exercer ses fonctions régaliennes. Andry Rajoelina redoute les contreparties mises au financement des élections par la communauté internationale. L'OIF se limitera à une assistance technique.

Secs : « *La feuille de route n'est qu'une mascarade* ». Le syndicat des enseignants-chercheurs s'est aventuré sur le terrain politique et s'est exprimé sur la sortie de crise. Selon lui, il faut déplorer l'absence de souveraineté nationale. « *Avec la feuille de route, la communauté internationale fait une ingérence dans les affaires internes de Madagascar. Cette feuille de route n'est qu'une mascarade. C'est la communauté internationale qui dicte les solutions de sortie de crise. [...] La contradiction est fondamentale et inacceptable. Madagascar est riche mais les Malgaches sont pauvres. Les fonctions régaliennes de l'Etat ne sont pas effectives* », ont dénoncé les universitaires. Ils exigent par ailleurs que la réappropriation du contrôle des ressources naturelles soit assurée par les Malgaches eux-mêmes.

« **Andry Rajoelina et les élections : « Non aux financements étrangers !** », titre *La Gazette*. Le président de la Transition déclare : « *J'ai dit à l'OIF que les aides étrangères répétées ont besoin de contrepartie. Or Madagascar et son peuple sont décidés à prendre en main les élections. Dès demain, je vais rencontrer la CENI et lui demander ses besoins. On va la doter de moyens afin qu'elle puisse organiser des élections libres et transparentes...* ». Pour le quotidien, « *on s'interroge sur le sens de cette annonce, d'autant que des pays étrangers ou des organisations internationales (comme l'OIF) nous tendent la main et sont déjà à l'œuvre dans le soutien à nos institutions électorales. Comme nos finances ne sont pas au mieux de leur forme, on se demande qui va soutenir le pays dans l'organisation des élections de septembre. Andry Rajoelina a peut-être déjà reçu des assurances de deux puissances étrangères : d'abord la Chine qui a déjà approvisionné nos caisses publiques, et qui est disposée à le faire si on lui accorde d'autres gisements de métaux précieux. Ensuite la France qui, comme on le constate en Libye et en Côte d'Ivoire, met en œuvre en Afrique une « politique de grandeur » comme du temps de Jacques Foccart et s'attache à reformer son pré carré. En fait, sous des dehors indépendantistes et nationalistes plutôt démagogues, Andry Rajoelina veut surtout empêcher l'entrée en lice aux élections de Marc Ravalomanana en premier lieu, et de Didier Ratsiraka et de tous les condamnés politiques de 2002 et 2009 en second lieu. L'homme sait que la Sadc va subordonner la reconnaissance internationale à certaines conditions, notamment des élections libres et transparentes auxquelles participeront les meilleurs enfants du pays, dont ceux exilés ou condamnés arbitrairement. Comme les bailleurs de fonds électoraux peuvent également s'aligner sur cette position, on comprend pourquoi les financements étrangers sont répudiés* ».

Organisation des élections : l'OIF n'apportera pas de financement. Le délégué aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix a été clair : « *on l'a dit et répété, la Francophonie n'est pas un bailleur de fonds. Les organismes internationaux ayant des capacités financières, sont les bailleurs de fonds traditionnels des processus électoraux. La Francophonie apporte une expérience et de l'expertise dans tous les domaines : technique, informatique, juridique, d'organisation, etc... Elle peut, à une échelle très modeste et à la mesure de ses moyens, apporter des aides ponctuelles, modestes, ciblées et complémentaires pour la réalisation d'un certain nombre d'opérations électorales. C'est dans cet esprit qu'on travaille dans tous les pays membres de la Francophonie. C'est dans ce même esprit qu'on travaille à Madagascar* ».

15 avril : ouverture probable de la session extraordinaire du Parlement de la Transition le 8 mai. L'armée tente une nouvelle fois de restaurer ses valeurs et de refaire son unité.

La session parlementaire extraordinaire pourrait s'ouvrir le 8 mai. La délégation de l'OIF a rappelé l'urgence de la tenue de cette session dans le cadre de la préparation du processus électoral. Les parlementaires se tiennent prêts et attendent la convocation de l'exécutif. D'après Elia

Ravelomanantsoa, membre du CST, les dossiers relatifs au Code électoral, à l'amnistie, au statut de l'opposition ainsi qu'au « *statut particulier des chefs de l'État* » seront traités en priorité.

Les Forces armées veulent restaurer leurs valeurs afin que la population leur accorde à nouveau crédit. L'année 2011 sera consacrée à « *l'éthique et à la déontologie* ». Le ministre Lucien André Rakotoarimasy met en avant la nécessaire neutralité de l'armée. L'implication des militaires dans la résolution de la crise ne ferait qu'en provoquer une autre, met-il en garde, dans une allusion à la récente lettre ouverte de généraux à la retraite appelant à la démission d'Andry Rajoelina⁴, et au message codé adressé à ses cadres par le ministre au sujet de Monja Roindefo, suspecté de vouloir commettre un coup d'Etat avec le concours de certains éléments de l'armée. Deux événements récents qui ont une nouvelle fois semé le trouble. Le volet « *corruption* » est particulièrement mis en exergue. « *Nous n'allons pas rester indifférents face à des cas avérés de corruption* », a prévenu le général Randrianazary, tout en appelant la population à les dénoncer « *avec preuves à l'appui* ». Le recrutement à l'Académie militaire d'Antsirabe se fera dorénavant par genre, avec un ratio d'environ 10 femmes pour 60 personnes. Le ministère entend développer sa coopération avec d'autres départements, en particulier celui du Tourisme, pour lutter contre la piraterie maritime. « *Le plus grand problème se situe au niveau de la loi qui ne mentionne pas la piraterie* », a cependant déploré le ministre. Selon *Tribune*, « *pour beaucoup de journalistes et observateurs politiques, la Grande muette ne l'est plus. A force de communiquer, elle se contredit* ». De nombreux militaires, dont le Premier ministre, occupant de hautes fonctions au sein de la Transition, comment peut-on alors revendiquer la neutralité de l'armée, s'interroge le quotidien. S'agissant de la circulation d'armes de guerre, beaucoup d'entre elles seraient issues de dépôts des brigades de gendarmerie. Une remise en ordre et des sanctions sont annoncées.

16 au 18 avril : rencontre entre le président en exercice de la Sadc et Andry Rajoelina en Namibie. La Loi de finances 2011 devra être modifiée pour assurer le financement des élections sur fonds propres. Les trois mouvances et de nouvelles recrues ont signé un protocole d'accord, un élargissement à la portée limitée.

Andry Rajoelina invité par son homologue namibien, Hifikepunye Pohamba, président en exercice de la Sadc, à venir discuter de la feuille de route. Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès, ancien proche de Marc Ravalomanana, qui sert de caution au processus actuel, l'accompagne dans ce déplacement. On ne sait pas si l'entretien a été sollicité par Andry Rajoelina ou si le président en exercice de la Sadc en a pris l'initiative. Le président de la Transition plaidera pour la tenue d'élection au plus vite, avant la fin de l'année comme il l'a plusieurs fois souhaité. Et sans demander d'argent à quiconque, puisqu'il assure que le pays n'a pas besoin de financement extérieur. Andry Rajoelina sera-t-il candidat ? Il y a un an, il disait non. Aujourd'hui, il dit peut-être, mais seulement s'il est certain à 100% d'être élu. Il réitère qu'il n'est pas lié par sa déclaration du 12 mai sur sa non-candidature, puisque, d'après lui, la communauté internationale n'a pas tenu ses promesses. Et ce n'est pas Marc Ravalomanana qui devrait lui barrer la route, puisqu'il a répété que le président évincé et en exil en Afrique du Sud ne rentrerait pas de sitôt à Madagascar. A l'annonce de cette invitation, Andry Rajoelina a reconnu que « *la Sadc est décideur en ce qui concerne l'avenir de Madagascar* ». Mais « *le problème est que les chefs d'État anglophones qui en sont membres, n'ont pas d'attache et ne connaissent pas l'esprit, ici à Madagascar* », lâche-t-il, avant de tempérer que « *la position de la Sadc a évolué* » et que le pouvoir de la Transition est déjà « *légalisé* ». L'invitation laisse supposer que la Sadc souhaite obtenir des éclaircissements sur le processus de sortie de crise avant de trancher, lors de la réunion exceptionnelle de l'organisation régionale, le 20 mai. Une situation loin du discours triomphaliste des autorités à l'issue du Sommet de la Troïka du 31 mars. La position de la Sadc paraît toujours aussi hésitante. *La Gazette* note que « *pour la première fois, Andry Rajoelina semble prendre l'avantage sur son rival Marc Ravalomanana sur le terrain du lobbying. Ce dernier, fort des relations tissées du temps où il était chef d'Etat, sollicite des audiences auprès des présidents de l'Afrique australe et est souvent reçu. Pour cette raison, ses thèses prévalent au sein de la Sadc et valent à cette entité régionale la réputation d'être favorable à l'exilé de Johannesburg* ». Andry Rajoelina déclare que le comportement de la communauté

⁴ Le général Rakotoarimasy, ministre des Forces armées, n'est pas convaincu de l'authenticité de la signature du général Rabenja, auteur du communiqué publié le 21 mars et qui est supposé provenir d'un groupe de généraux retraités. Il y aurait eu usurpation de signature. Ce communiqué soulignait, entre autres, le manque d'éthique des militaires qui se sont fourvoyés dans des affaires politiques. Il y est également demandé la démission du président de la Transition, que ces généraux déclarent ne pas être en mesure de diriger le pays.

internationale est en train de frôler le seuil d'intolérance. Il ne comprend pas pourquoi elle transige ainsi et n'accorde pas sa reconnaissance, contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte.

Le budget 2011 sera modifié pour permettre le financement des opérations de préparation des élections par la CENI. « *Les techniciens de la CENI vont avoir une réunion avec leurs homologues de la présidence, ainsi qu'avec d'autres issus du ministère des Finances et du budget afin de déterminer le financement des opérations de la CENI actuelle, la refonte de la liste électorale en particulier* », indique Bruno Rakotoarison, rapporteur général. Dans un premier temps, il s'agit de trouver de toute urgence les crédits nécessaires à la refonte de la liste électorale, opération prioritaire. Roland Ratsiraka, membre du CST et président du parti MTS, fait montre d'impatience, rappelant les défaillances constatées durant le dernier scrutin référendaire. Il préconise le report des scrutins à la fin de l'année 2010, après avoir remplacé tous les chefs de région actuellement en fonction puisque « *ce sont des personnalités qui soutiennent le pouvoir en place. Afin d'éviter les consignes politiques provenant des différentes hiérarchies politiques, il serait mieux de placer des administrateurs civils qui sont des techniciens* », estime-t-il. Une partie de la classe politique émet des doutes quant à la possibilité technique d'organiser des scrutins au mois de septembre. Tantely Andrianarivo rappelle que n'ayant pas suivi les standards internationaux, le référendum du 17 novembre n'est pas reconnu sur le plan international. Henri Randrianjatovo du Tim, aile Ravalomanana, se pose des questions sur la provenance du budget pour financer les élections.

Les trois mouvances et les nouveaux arrivants ont signé un protocole d'accord. Annoncé dans les médias, le Pr Ranjeva (association « *Vonjy Aina* ») s'est fait remarquer par son absence. D'après le Dr Emmanuel Rakotovahiny, « *pour les raisons que nous connaissons, il n'a pas pu honorer la séance* ». Le Monima de Monja Roindefo n'a pas non plus franchi le pas. L'élargissement annoncé reste donc limité pour l'essentiel à l'Association des Maires de Madagascar (AMM). Des dirigeants religieux ont été contactés. Interrogées sur les chances d'un éventuel revirement, assorti d'une participation aux élections, les trois mouvances et leurs nouveaux compagnons de route sont catégoriques et restent fidèles à leur ligne de conduite : « *Il y a trop de choses qui ne nous conviennent pas* ». Le contenu de l'accord n'a pas été révélé. Cette rencontre n'a pas permis d'avancer sur le projet de mise sur pied du gouvernement « *parallèle ou insurrectionnel* » proposé par Zafy Albert. La Gazette laisse penser que Monja Roindefo et Raymond Ranjeva ont bien rallié le nouveau bloc d'opposition dirigé par les trois anciens présidents. Le quotidien titre sur le « *quinté perdant* » : « *leur prétendue union est éphémère et leur future collaboration, qui ne repose sur aucun idéologie constructive, sera impossible. Les cinq compères ne se soucient guère d'un retour à l'ordre constitutionnel. Ils ne souhaitent prendre les rennes de la Transition que pour la prolonger. [...]. Il est impensable que l'ancien juge international supporte longtemps les lubies du laitier [Marc Ravalomanana] et le tribalisme du chirurgien [Albert Zafy]. Certes, on imagine avec dérision Marc Ravalomanana acceptant le ministère des Finances pour se refaire une santé. Cependant, avec sa tendance pathologique à l'égoïsme, il n'aura aucun scrupule à faire emprisonner ses compagnons pour retrouver ainsi le trône qu'il occupait avant sa démission. Bref, le quinté Ratsiraka-Zafy-Ravalomanana-Roindefo-Ranjeva n'est pas le ticket gagnant pour le prochain quinquennat* ».

19 avril : la rencontre entre Andry Rajoelina et le président en exercice de la Sadc laisse les commentateurs sur leur faim. Il se confirme que le calendrier électoral n'est pas encore arrêté.

Déplacement d'Andry Rajoelina en Namibie : « *Le président Rajoelina a exposé au président Hifikepunye Pohamba les réalités vécues à Madagascar, depuis mars 2009 jusqu'à ce jour* », rapporte un communiqué de la Présidence malgache. Le chef de la Transition n'a pas manqué de se référer à l'une des dispositions de la feuille de route paraphée, qui interdit à toute formation politique de s'arroger d'un droit de veto pour l'exécution de celle-ci. Andry Rajoelina cherche toujours à mettre sous l'éteignoir les mouvances des trois anciens présidents et ce, malgré les vagues successives de débauchages menées jusqu'ici au détriment de ces groupements. Le communiqué officiel ne fait pas état de la question électorale, pourtant thème de prédilection du pouvoir. RFI s'interroge : « *Andry Rajoelina a-t-il fait certaines concessions, comme par exemple sa non-candidature ou encore un allongement du calendrier, alors qu'il souhaiterait un scrutin présidentiel avant la fin de l'année ? Le chargé de Communication ne le dit pas. Il ne donne pas davantage de détails sur la suite du programme* ». L'absence du chef de la diplomatie de la Transition, Yvette Sylla, intrigue Tribune. Mais pour le quotidien, une explication s'impose : « *Raharinaivo Andrianatoandro incarne [...] l'ouverture du régime aux anciens dirigeants et aux « opposants ». Il présente davantage de bénéfices pour le régime par rapport à Yvette Sylla qui a montré depuis la Place du 13-Mai et bien avant cela, sa*

sympathie ou sa complicité avec Andry Rajoelina ». La Gazette explique que l'entretien accordé à Andry Rajoelina résulte d'une décision de la Sadc. M. Pohamba a rappelé que la Sadc, y compris la Namibie, ne reconnaît pas le gouvernement *de facto* dirigé par Andry Rajoelina. « *Toutefois, à la suite de la mission confiée à la Sadc d'assister les parties malgaches à trouver une solution durable, nous avons décidé que la Sadc doit discuter avec toutes les parties, y compris Andry Rajoelina* », s'est-il justifié, ajoutant : « *plus tard, ce jour, je recevrai l'envoyé spécial de Madagascar, leader d'un des partis politiques existants à Madagascar* ».

Le calendrier électoral, jamais officialisé, fera l'objet d'un consensus entre partis politiques avant que le gouvernement ne tranche. Les formations proches du pouvoir approuvent cette démarche, reconnaissant que le calendrier fait encore débats. Certains sont soucieux de ne pas précipiter les choses, afin de ne pas prendre le risque de s'opposer aux avis de la communauté internationale, une contestation qui donnerait du crédit aux trois mouvances. Celles-ci demandent que soit respecté le délai de 11 mois préconisé par les Nations Unies. Elles estiment en outre que la situation de Marc Ravalomanana doit être réglée dans le cadre d'un accord politique avant toute fixation d'un calendrier.

Monja Roindefo confirme sa candidature à la présidentielle. Il exige que ce scrutin se tienne avant les législatives et n'a pas caché ses doutes quant à la capacité du pouvoir à organiser des élections libres, démocratiques et transparentes.

Andry Rajoelina justifie l'interdiction de retour de Didier Ratsiraka. Selon lui, le « *notam* » adressé aux compagnies aériennes a pour but de contrecarrer le projet de Didier Ratsiraka de tenir un meeting devant le nouvel Hôtel de Ville de la capitale. Une demande d'autorisation a été déposée auprès de la communauté urbaine. L'ancien chef de l'Etat devait présenter ses 3 solutions de sortie de crise, annoncées de longue date mais jamais divulguées, le devoir de réserve imposé par la France à l'exilé lui interdisant de commenter l'actualité politique malgache.

20 avril : la Transition et les trois mouvances entament une course contre la montre pour avoir le soutien des pays membres du bloc économique régional, avant le Sommet de la Sadc. Règlements de compte au Congrès : Raharinaivo Andrianantoandro menacés de destitution.

Le président de la Transition et le président du Congrès se sont rendus à Maputo, au Mozambique, pour rencontrer le président de la République, Armando Guebuza. Cette visite faisait suite à la rencontre avec le président de Namibie, à Windhoek. A sa sortie, Andry Rajoelina a déclaré que le chef de l'Etat du Mozambique l'avait assuré de son soutien dans la mise en œuvre de la feuille de route et que celle-ci ne pouvait plus faire l'objet d'aucune modification. Des propos qui ne sont pas « *en phase* » avec la déclaration d'Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères Mauricien et président du Conseil des ministres de la COI. Le quotidien *The Namibian* rapporte les propos de Hifikepunye Pohamba qui aurait affirmé que « *le gouvernement namibien et la Sadc ne reconnaissent pas le gouvernement dirigé par Rajoelina [...], une position cohérente avec la politique de l'Union africaine* ». Il aurait ajouté que « *cette politique reste inchangée* ».

Par ailleurs, en réponse à une question d'un journaliste sur la possibilité pour Marc Ravalomanana de se présenter aux prochaines élections présidentielles, Andry Rajoelina a été catégorique : « *Partout dans le monde, toute personne, condamnée, ne peut, en aucun cas, se présenter à une quelconque élection. D'ailleurs, à titre d'exemple, comment pourrait-on imaginer que Ben Ali ou Hosni Moubarak pourraient de nouveau briguer le trône présidentiel dans leurs pays respectifs ?* ». Selon la presse namibienne, et contrairement à ce qu'avancait le communiqué de la présidence malgache, les réunions de Windhoek et de Maputo « *ont été organisées à la demande des parties malgaches* ».

La mouvance Ravalomanana également reçue par le président de Namibie. La délégation invitée par le président en exercice de la Sadc, le président Hifikepunye Pohamba, était composée d'Henri Roger Ranaivoson, l'ancien « *chief of staff* », Olivier Andrianarisoa, Brian Currin et Guy Rivo Randrianarisoa. Le porte-parole de la mouvance, Guy Rivo Randrianarisoa, a « *réitéré qu'une Transition consensuelle, inclusive et transparente, telle qu'elle est seule envisagée par la Sadc et la communauté internationale, est indispensable pour parvenir à un apaisement général du climat politique à Madagascar, une telle pacification impliquant par ailleurs la libération de tous les détenus politiques, le retour des exilés et l'enclenchement d'un processus électoral pour des élections libres, démocratiques et transparentes placées sous l'égide de la communauté internationale* ». La délégation n'a pas non plus manqué de faire part au président de la Sadc de ses remarques quant à

« *l'immixtion* » de la COI et de l'OIF dans le cours des négociations. Le communiqué de la mouvance Ravalomanana⁵ fait seulement état de la volonté de la Sadc d'aider Madagascar à « *trouver une solution rapide et pérenne à la grave crise institutionnelle et politique actuelle* », tout en lançant un appel aux mouvances politiques à « *s'y atteler* ».

Le président du Congrès, Raharinaivo Andrianantoandro, ferait l'objet d'une pétition visant à le destituer. Le premier coup de semonce a été envoyé par une quarantaine de membres du CT voici quelques mois. Le motif avancé, à l'époque, était « *le blocage par le président de la Chambre basse de l'attribution d'une importante somme d'argent comme indemnités* ». Un nombre de signatures toutefois insuffisant pour éjecter le président du Tim de son siège. Tout récemment, et en l'absence de l'intéressé, en mission en Afrique avec Andry Rajoelina, des congressistes auraient reproché à Raharinaivo Andrianantoandro de faire obstacle à l'application de mesures d'apaisement. Ses partisans répliquent que les mesures attendues, notamment l'amnistie, seront adoptées lors de la prochaine session extraordinaire du Parlement, qui doit être convoquée par l'exécutif. *La Gazette* fait observer que « *l'ex-chef d'Etat démissionnaire ne bénéficiera pas de la mesure d'apaisement qu'est l'amnistie prévue dans la feuille de route paraphée* ». En effet, « *la feuille de route, les conventions et lois internationales refusent l'amnistie à toutes les personnalités ayant été condamnées pour des crimes contre l'humanité, des génocides, détournement de deniers publics.... Marc Ravalomanana ne peut se soustraire de ce cadre puisque l'homme a déjà été condamné pour sa responsabilité de la tuerie du 7 février 2009* ».

Retour d'exil. L'association « *Solidarité aux victimes du non droit* » affirme dans un communiqué que les deux anciens chefs d'Etat, Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka ont parfaitement le droit de rentrer au pays, comme leurs collaborateurs. Jean-Jacques Rasolondrainibe, dernier Premier ministre de Didier Ratsiraka, rentré d'exil il y a 2 mois, s'est rendu dans sa ville natale, Mahanoro, où il a reçu accueil chaleureux.

21 avril : Andry Rajoelina annonce son intention de poursuivre son lobbying en Afrique. Le président de la Transition et l'ancien président jouent au chat et à la souris. Une proposition rencontre entre les deux hommes à Maputo aurait échoué.

Le président de la Transition engage une course contre la montre pour convaincre les chefs d'Etat des pays membres de la Sadc. « *Je vais rencontrer incessamment le président sud-africain Jacob Zuma mais également d'autres dirigeants africains au sein de la Sadc* », a déclaré Andry Rajoelina à son retour à Madagascar après son périple en Namibie et au Mozambique. Il a concédé que le travail de lobbying a toujours été une faille pour le régime. « *Cette carence a permis la propagation d'un seul son de cloche et d'un point de vue qui diffère de la réalité* », argumente-t-il. Malgré la conviction qu'Andry Rajoelina souhaite afficher, les trois mouvances continuent de douter des résultats de ces déplacements. *Tribune* écrit : « *De nouveau tourné vers l'Afrique, diront les partisans d'un souverainisme exacerbé. Acculé, diront par contre les partisans de la symbiose avec la communauté internationale et notamment avec les pays de la Sadc. Peu importe ! Andry Rajoelina veut montrer aux Malgaches qu'il est très pressé d'en finir avec la crise qui n'a que trop duré et qui a déjà largement entamé sa troisième année. Mais l'insistance avec laquelle Andry Rajoelina revient sans cesse sur le référendum du 17 novembre 2010 et l'adoption d'une nouvelle Constitution, avec ses dispositions transitoires, trahit une certaine hésitation de la part de ses interlocuteurs* ». Le quotidien note encore : « *Le président de la HAT croit que les problèmes ivoiriens et libyens sont de configuration similaire à celui de Madagascar et qu'il n'y a plus de raison que la communauté internationale ne reconnaisse pas le régime* ». L'éditorialiste de *Tribune* se dit désemparé par les propos contradictoires d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana : ils présentent deux versions complètement différentes d'un même fait. L'un affirme que le président namibien a déclaré que la feuille de route ne pouvait plus être modifiée. L'autre clame que, face à la délégation qu'il a envoyée le même jour, ce même président namibien a jugé la même feuille de route inacceptable car unilatérale. « *Dans ces conditions, la mission d'informer devient quasi-impossible pour la presse malgache. Car en l'absence de déclarations publiques d'Hifikepunye Pohamba, difficile de discerner le vrai du faux* », conclut-il.

⁵ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/69/58/448497/63932931.pdf>

Rencontre avortée Rajoelina-Ravalomanana à Maputo ? Le président de la Transition et l'ancien président jouent au chat et à la souris. L'ancien chef de l'État affirme qu'une tentative d'organisation de rencontre entre l'homme fort de la Transition et lui a eu lieu à Maputo, mais Andry Rajoelina aurait refusé. « *J'ai rencontré le président Joaquim Chissano, médiateur de la Sadc à Maputo. Il m'a demandé s'il était possible que je rencontre Andry Rajoelina. J'ai répondu que j'accepte toujours de discuter dès qu'il s'agit de l'intérêt général. Mais Andry Rajoelina a dit qu'il n'était pas disponible* », a déclaré Marc Ravalomanana dans une intervention téléphonique destinée à ses partisans. Interrogé sur cette tentative de rencontre, un proche collaborateur d'Andry Rajoelina n'a ni confirmé ni infirmé. Même son de cloche auprès de Raharinaivo Andrianatoandro, président du Congrès, qui a accompagné le président de la Transition dans son déplacement en Afrique.

Selon Midi, Marc Ravalomanana aurait demandé la présence des 4 chefs de file des mouvances au Sommet extraordinaire de la Sadc du 20 mai à Windhoek. Henri Roger Ranaivoson, chef de délégation des 3 mouvances à Maputo affirme : « *sur les 32 points de la feuille de route en cours d'élaboration, nous ne remettons en question que trois points : la nomination du Premier ministre, le retour des exilés et l'adoption des différentes mesures d'apaisement dont notamment l'amnistie* ». Pour La Gazette, « *beaucoup plus de progrès doit être donné à la consensualité, l'exemple étant celui inspiré par la Sadc et appliqué au Zimbabwe, avec Robert Mugabe à la présidence et son rival Morgan Tsvangirai à la Primature. Donc si la présidence est accordée à Andry Rajoelina, la Primature devrait revenir à son rival Marc Ravalomanana, ou tout au moins à une personnalité désignée par ce dernier ou par son bord politique. Pour la Sadc, une telle composition est l'assurance d'élections justes et crédibles pour le futur. Si pour une raison ou pour une autre, Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka ne peuvent se porter candidats à la prochaine élection présidentielle, la Sadc exigera qu'Andry Rajoelina se désiste également afin de donner un caractère plus équitable à la compétition à la Primature* ».

Problèmes universitaires : Otrikafo soutient le Seces. La formation politique « *nationaliste* » soutient les solutions proposées par le syndicat des enseignants-chercheurs pour sortir Madagascar de la pauvreté : rétablissement de la souveraineté économique, nécessitant « *une initiative monétaire et financière automotrice locale* » et la souveraineté politique. Elle encourage le Seces dans son rôle de « *leader d'opinion* » et de « *contre-pouvoir* ». Pour ses dirigeants, l'enseignement est relégué au second plan, obligé de survivre avec les salaires dérisoires de ses enseignants (payés par les FRAM dans les EPP, CEG et Lycées), avec le minimum de matériels pédagogiques à disposition. La gratuité de l'enseignement mentionné dans la Constitution reste fictive. L'enseignement est victime du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), du DSRP et du MAP, initiés par la Banque mondiale et le FMI.

22 avril : l'incertitude se prolonge sur la question de l'élargissement du Parlement de la Transition et de la CENI.

Débat autour de l'élargissement du Parlement de la Transition. Les avis des acteurs politiques divergent sur l'ampleur de l'extension prévue dans la feuille de route mais sans en préciser les modalités. Le régime espère régler la question avant le 8 mai, date d'ouverture de la session ordinaire. Au sein des formations au pouvoir, certains veulent se limiter à une « *retouche* » pour « *rectifier un peu le tir* ». « *Élargir pour élargir ne constitue pas une solution. Si une entité réclame l'augmentation de son quota, d'autres le feront également. Un autre scénario risquerait de provoquer le déséquilibre de la clé de répartition adoptée lors de la mise en place de ces institutions* », explique un conseiller de la Présidence. D'autres sont favorables à un élargissement général qui modifierait sensiblement les équilibres actuels.

Débat autour de l'élargissement de la CENI. La date prévue pour sa refonte ou son élargissement reste indéterminée. Son président, Hery Rakotomanana, « *recommande un élargissement pour éviter de perdre un an en refonte* » mais il prévient le pouvoir : l'élargissement « *devrait amener un budget adéquat pour les nouveaux membres, à part les trois places actuellement vacantes* », réservées à l'opposition et qui n'ont pas pu être pourvues. Plusieurs partis ont manifesté leur souhait d'être représentés au sein de la nouvelle CENI et s'impatiente du retard. La rencontre annoncée entre la CENI et le ministère des finances n'a pas encore eu lieu, alors que Le président de la Transition avait alors affirmé que point n'était besoin de tergiverser dans l'attente de financement extérieur pour mettre en œuvre les élections et qu'il fallait trouver les ressources en interne. Le travail de préparation des élections ne peut que pâtir de cette situation, estime *Tribune*, qui constate en outre qu'aucun

signe ne permet d'affirmer que les 20 milliards Ar annoncés pour la refonte de la liste électorale ont déjà été virés sur le compte de la CENI.

503 fonctionnaires affectés à Yves Aimé Rakotoarison, ministre d'État chargé des relations avec les institutions de la Transition. Issu de l'aile dissidente de la mouvance Ravalomanana, il avait « *sollicité les chefs d'institutions et les membres du gouvernement d'union nationale pour qu'ils facilitent et organisent le mouvement du personnel nécessaire à la mise en place de ses structures organisationnelles et opérationnelles* ». « *Mon département a pour mission de mettre en cohérence des fonctions et des institutions* », indique le ministre, sans apporter d'autres précisions.

23 avril : une « Nouvelle alliance » de personnalités évincées et d'intellectuels élaborent une contre-proposition de sortie de crise. La transition poursuit son lobbying africain. Marc Ravalomanana exige du Ffkm et du CNOSC une dénonciation de la feuille de route. Perquisition « *secret d'Etat* » dans l'affaire de l'attentat manqué contre Andry Rajoelina.

Un mouvement d'anciens ministres suggère une nouvelle voie transitoire de sortie de crise. D'anciens membres du gouvernement et des intellectuels se regroupent au sein de la « *Nouvelle alliance pour un changement démocratique* » et fustigent le régime. Les auteurs ont publié un manifeste⁶ et ne cachent pas leur ambition. Ils sont allés jusqu'à la rédaction et l'adoption d'une nouvelle Constitution dans le but d'« *adopter un régime répondant aux réels canons démocratiques* ». Pour ce faire, ils lancent un clin d'œil à plusieurs forces, dont l'Armée, la Justice, le monde médiatique ou encore économique. Le texte suspecte les « *institutions provisoires [...] de ne pas remplir leurs missions et attributions* » et s'interroge sur les « *instruments démocratiques mises en place [...] par rapport aux normes ambitionnées* ». Les membres de la plate-forme sont persuadés qu'« *il est absolument nécessaire et opportun pour le pays d'abandonner toute forme de régime répressif* ». Les auteurs du manifeste évitent pourtant de dévoiler leurs batteries pour atteindre leurs objectifs. Ils annoncent une communication début mai. La « *Nouvelle alliance* » est composée de personnalités ayant participé à la Transition. Elle voit la présence des deux Premiers ministrables recalés, le général Claude Manakana et Alain Tehindrazanarivelo. Trois anciens ministres de la Transition figurent aussi dans la liste des fondateurs du mouvement. Des intellectuels rejoignent également la plateforme : Anaclet Imbiki, ancien ministre de la Justice, Jonah Rahetlah, magistrat et ancien membre du TPI et Jean Jules Harijaona, enseignant-chercheur, vice-président de l'Université d'Antananarivo. Toutes ces personnalités tentent de se frayer un chemin au moment où un sentiment de flottement règne depuis la déclaration ambiguë de la Troïka, le 31 mars. La mouvance Zafy ne fait pas confiance à l'équipe de cette « *Nouvelle alliance* ». Emmanuel Rakotovahiny a annoncé clairement qu'elle ne répondra pas à cet appel, lancé selon lui par des opportunistes. Ces initiatives restent circonstancielles. « *A quel titre peut-elle en effet relancer le dialogue ? Pourquoi les membres de cette plateforme ne se sont pas alliés à la CNOSC s'ils sont réellement prêts à relancer le dialogue ?* », lance-t-il.

Andry Rajoelina : rencontre programmée avec Jacob Zuma et d'autres chefs d'Etat africains. Les opérations de lobbying de la Transition vont se poursuivre, pour tenter de combler son déficit de communication. Les dirigeants de la Transition ne se contentent pas des promesses d'Arvin Boolell, ministre mauricien des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des ministres de la COI, ils s'activent avant le Sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Sadc, le 20 mai. Pour Andry Rajoelina, tous ces déplacements sur le continent attestent de la levée de fait des sanctions de l'UA.

Feuille de route du Dr Simão : Marc Ravalomanana interpelle le Ffkm et le CNOSC. Dans une intervention téléphonique destinée à ses partisans, il leur ordonne carrément de dénoncer la feuille de route. « *Le Ffkm ne devrait pas rester indifférent face à cette situation, la CNOSC ne devrait pas rester sans voix face à ces faits. [...] Ils doivent transmettre à la communauté internationale la voix du peuple malgache qui conteste cette feuille de route* », a déclaré l'ancien président, qui réaffirme que celle-ci n'est toujours pas avalisée par la Sadc.

Affaire de l'attentat contre Andry Rajoelina au Marais Masay : nouvelles perquisitions. Tribune rapporte que des éléments des forces de l'ordre ont effectué des perquisitions dans l'enceinte de l'entreprise Alma⁷. Le reporter d'un journal de la capitale les y a surpris. Il aurait été injurié et les

⁶ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/01/39/448497/64018539.pdf>

⁷ L'entreprise de travaux publics Alma (Asa Lâlana Malagasy) est l'une des sociétés de Marc Ravalomanana, qu'il a placé sous la gérance de sa fille, Sarah Ravalomanana. Le siège d'Alma a déjà eu la « *visite* », en 2009, des éléments de la Commission

forces de l'ordre l'auraient obligé à s'agenouiller avant tout contrôle d'identité. « *Y avait-il quelque chose de compromettant à cacher lors de cette séance de perquisition ?* », s'interroge Tananews, qui laisse supposer l'existence d'une mise en scène. La propriété était connue et réputée pour être le domicile des enfants de Marc Ravalomanana (la famille avait quitté les lieux au début de la crise, en 2009). Selon un responsable du site, un gardien apparemment, les forces de l'ordre y sont venues pour rechercher l'un des suspects de l'attentat manqué contre le président de la HAT. Les forces de l'ordre ont perquisitionné les locaux et fouillé des conteneurs contenant des matériaux de construction. Le général Richard Ravalomanana affirme qu'il ignorait que des enfants de Marc Ravalomanana avaient habité ce quartier, mais qu'il s'agissait pour les forces de l'ordre de rechercher où se cachait un suspect, un français dénommé William. Des informateurs lui avaient signalé la présence d'engins explosifs dans les locaux de la société, ce qui aurait été confirmé mais reste l'opération relevant du « *secret d'Etat* ». Pour Midi, il s'agit tout simplement d'explosifs destinés à l'exploitation des carrières de la société de travaux publics Alma. La Gazette se demande si des documents importants n'auraient pas été découverts.

24 au 26 avril : le Ffkm et la CNOSC appelés à jouer à nouveau un rôle actif dans les négociations de sortie de crise. Interrogations sur les relations d'affaires d'Andry Rajoelina. Les tractations se poursuivent en coulisse avec la Sadc.

Le Ffkm et la CNOSC de nouveau courtisés par une partie de l'opposition, le Tim en particulier, pour reprendre la médiation. Après l'appel lancé par téléphone par Marc Ravalomanana, les trois mouvances et le « *Comité de solidarité pour les victimes du non-droit* » de Fetison Rakoto Andrianirina demandent leur retour sur la scène politique. Leur réponse se fait attendre. Pour L'Express, « *Un éventuel retour de ces deux « poids lourds » donnerait un tout autre visage au paysage politique malgache qui, ces derniers temps, a tout misé sur la médiation internationale, de la Sadc à la COI, en passant par l'OIF. Un retour remarqué aussi dans le sens où le Ffkm et la CNOSC étaient des tout-premiers médiateurs de la crise malgache depuis 2009. Le Ffkm a amené aux « dialogues d'Ambohimanambola, premier du nom », avant que Mgr Odon Razanakolona ne jette les gants, et de revenir sous diverses sollicitations. La CNOSC, de son côté, en tandem avec les Raiamandreny Mijoro, a pris part activement aux rencontres d'Ambohidahy, amenant les Accords d'Ivato. Des accords que certains acteurs politiques affirment encore comme « le véritable cadre légal de la Transition », jusqu'à l'adoption de la récente Constitution. En ces temps, la CNOSC a bénéficié de la légitimité de la communauté internationale, avant d'être mise sur la touche* ».

Le parti Tgv au pouvoir condamne cette démarche. « *Ils ont déjà prouvé par le passé leur fait* », a répondu un membre du CST, qui ajoute : « *aujourd'hui, le pays suit désormais un tout autre chemin, la crise est en train de se résoudre* », faisant allusion à la feuille de route paraphée. Néanmoins, d'après Andry Rasolofo, l'un des animateurs de la CNOSC, ces deux entités « *respectées* » sont appelées à jouer un rôle en matière d'« *observation des élections et de conseil* », respectivement pour la CNOSC et le Ffkm. Ce dernier n'a pas réagi à ces appels du pied mais la CNOSC y a répondu favorablement.

Le couple Rajoelina se rend au Qatar dans un jet privé pour passer les fêtes de Pâques. Le Courrier croit savoir que le président de la Transition entretient des liens avec un Israélien surnommé « *le roi du diamant* ». « *Le propriétaire du Jet Falcon 900 EX (similaire à celui de celui de Vincent Bolloré) s'appelle Benjamin dit Bennie Steinmetz, un juif Israélien surnommé le roi du diamant qui a introduit le groupe Brésilien Vale (qui évolue dans la sidérurgie) auprès de l'ex-président de la transition guinéenne Sekouba Konate. Le plan de vol du Jet était prévu d'atterrir en Afrique du Sud, mais le rendez-vous prévu a été annulé par le Président Jacob Zuma. L'aéronef s'est tout de suite dirigé vers Dubaï où la famille Rajoelina a passé la nuit, pour n'arriver au Qatar que le 22 avril 2011. Ce personnage a intrigué les milieux miniers guinéens en 2009 dans la façon dont il a négocié le gisement de Simandou en Guinée⁸ car il était arrivé seulement en 2008 dans ce pays. Il a pu décrocher l'une des plus grosses opérations minières. En tout cas pour Madagascar, on soupçonne fort cet ex-ministre guinéen Mahmoud Thiam, ami de l'actuel ministre des Mines et des Hydrocarbures, d'avoir joué les intermédiaires pour la venue de Bennie Steinmetz qui va sans doute travailler pour le groupe De Beers. Quels sont donc les nouveaux enjeux d'une telle alliance ? Ou s'agit-il de nouveau d'une fuite en avant pour rechercher des financements (en contrepartie de quoi ?) en vue des élections ? En tout cas, ce genre de déplacement financé par un opérateur privé ne*

Sécurité et Défense de la HAT présidée par Alain Ramaroson. A l'époque, ce dernier n'y a trouvé que des tracts, des « *porte-canon* » et un camion militaire.

⁸ L'un des plus importants gisements au monde non encore exploités. Il le sera par une joint-venture entre l'anglo-australien Rio Tinto et le Chinois Chinalco. La mine est pour l'heure la propriété à 95% de Rio Tinto.

rassure guère nos partenaires traditionnels qui sollicitent à ce que transparence soit faite sur les transactions financières de l'actuel régime de la HAT si l'objectif est la reconnaissance internationale ». A son retour, le président de la Transition a déclaré que le Qatar est un pays puissant, donc susceptible d'aider Madagascar. Le locataire d'Ambohitsorohitra a également évoqué la recherche d'une solution pour faire face à la hausse des prix du carburant. Le pays pourrait connaître à court terme un problème d'approvisionnement en produits pétroliers. En effet, la décision gouvernementale de fixation des prix à la pompe est vivement contestée par les compagnies pétrolières. Ces derniers pourraient ne plus garantir un approvisionnement régulier.

Parlement de la Transition : vers une nouvelle clé de répartition dans le cadre de l'élargissement ? Des membres des commissions « *Relations internationales* » des deux Chambres ont fait connaître leurs propositions lors de leur récente rencontre avec la délégation de l'OIF. Elles se traduisent par une augmentation des effectifs des deux assemblées, qui passeraient de 346 à 388, avec une répartition différente de celle qui a présidé à la désignation initiale, afin d'intégrer d'autres formations ou sensibilités qui ne sont pas encore représentées, mais en veillant à ne pas bouleverser l'équilibre existant et en faisant en sorte qu'aucune formation ne puisse disposer d'une minorité de blocage.

Transition : un « *deal* » d'Andry Rajoelina avec la Sadc ? Le quotidien *Les Nouvelles* se fait l'écho de rumeurs insistantes selon lesquelles, au-delà de la mission d'information sur la situation « *réelle* » du pays qu'il s'était assignée lors de ses visites aux présidents namibien et mozambicain, le président de la Transition aurait conclu un accord avec les représentants de la Sadc et s'apprêterait à le conforter auprès des autres chefs d'Etat de l'organisation régionale avant le sommet du 20 mai. Il porterait sur la nomination d'un nouveau Premier ministre de consensus à la tête du gouvernement d'union nationale dont certains membres devraient aussi être remplacés, notamment les ministres du Tim qui n'ont pas l'agrément de Marc Ravalomanana. L'ancien chef de l'Etat serait parvenu à convaincre ses pairs que Camille Vital ne serait pas le Premier ministre de consensus convenu dans la feuille de route.

Médiation : le Dr Simao remplacé par Thabo Mbeki ? Les trois mouvances ont mis en cause à maintes reprises l'impartialité du médiateur de la Sadc et sollicité son remplacement. Il se dit que Leonardo Simão pourrait être remplacé par l'ancien président d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki. La modification de la délégation de la Sadc paraît probable mais rien n'est encore confirmé. La même situation s'est déjà présentée lorsque Joaquim Chissano dirigeait la délégation de la Sadc lors des premières négociations entre mouvances. L'ancien président mozambicain avait été contesté par les partisans de la mouvance Rajoelina et il avait été contraint de passer le flambeau à Leonardo Simão, qui était déjà membre de son équipe.

Sortie de crise : Monja Roindefo Monja tente de griller la politesse à Andry Rajoelina : il devait être reçu en premier par Jacob Zuma. L'ancien Premier ministre a été invité officiellement par le président sud-africain, la rencontre devait avoir lieu avant celle qu'Andry Rajoelina se propose de faire mais dont la date n'est pas encore fixée. Le président du Monima se prépare lui aussi à un périple africain pour rencontrer et sensibiliser les chefs d'Etat de la Sadc. Il doit également rencontrer des responsables des partis « *frères* », dont l'ANC (Afrique du Sud), le Frelimo (Mozambique), la Swapo (Namibie) et le MPLA (Angola). Enfin, dans le cadre de ses initiatives pour un dialogue neutre et inclusif il annonce une rencontre à Paris avec Didier Ratsiraka et en Afrique du Sud avec Marc Ravalomanana. La rencontre prévue entre le président sud africain Jacob Zuma et l'ancien Premier ministre de la HAT a été annulée au dernier moment.

27 & 28 avril : la médiation adresse aux chefs d'Etat de la Sadc ses recommandations en vue du Sommet du 20 mai. Le « *Mouvement des ecclésiastiques* » souhaite un « *grand pardon* » avant ce rendez-vous. L'incertitude persiste sur la reprise des cours à l'Université.

Sommet extraordinaire de la Sadc : la médiation plaide pour la feuille de route. *Le Courrier* publie les recommandations adressées par la médiation aux chefs d'Etat appelés à se prononcer sur la situation à Madagascar. Elle les invite à approuver la feuille de route paraphée le 9 mars et souhaite que soit lancé un appel aux « *acteurs politiques malgaches pertinents à signer cette feuille de route et à s'engager pleinement à sa mise en œuvre ainsi qu'à participer de bonne foi dans le processus de transition et à empêcher de mettre son veto au processus* ». Le même esprit devrait présider à la restructuration des autres institutions de la Transition. Les protagonistes devraient

« s'abstenir de se livrer à des pratiques visant à entraver le processus, incluant l'utilisation d'approches à double voie qui sèment la confusion et qui compromettent la transition ». La médiation recommande aux chefs d'Etat d'« exhorter le Président, le Gouvernement et l'ensemble des institutions de la Transition à rester neutre tout au long de la période de transition, en particulier pendant la période électorale » et les invite à faire « adopter des mesures basées sur la confiance pour créer un climat d'apaisement au cours de la période de transition, et pour mettre fin aux procédures judiciaires contre les membres de l'opposition, pour des motifs politiques ». Autres recommandations : inciter les acteurs « à assurer le respect de la primauté du droit, le principe d'égalité de traitement, ainsi que la protection et la promotion des droits de l'homme et d'autres droits fondamentaux, y compris la liberté de presse, d'expression, d'opinion et d'association » ; exiger qu'ils « rejettent la violence ou la menace d'utiliser la violence, ainsi que l'incitation à la haine au cours de la transition » et qu'ils « maintiennent une approche constructive et patriotique pour faire avancer la transition avec un engagement et une vision de restaurer la normalité constitutionnelle dans leur pays ». Ils demandent enfin à la Sadc de lancer un appel à la communauté internationale en faveur du soutien à la feuille de route et à sa mise en œuvre.

Les dirigeants religieux du « Hetsiky ny Mpitondra Fivavahana » (HMF) pour le grand pardon avant le 20 mai, date du Sommet extraordinaire de la Sadc. Le pasteur Roger Randriamisata explique : « Nous organiserons dans une église de la capitale un culte pour les victimes de la crise politique de 2009. Ce culte sera suivi d'une conférence-débat sur les différents thèmes intéressant les parties prenantes de la crise, dont la réconciliation nationale et l'amnistie ». Le pasteur estime qu'« il faudra passer par le grand pardon. La vraie réconciliation nationale est indispensable. Il faut concrétiser ces propositions avant le sommet extraordinaire de la Sadc. [...] On ne doit pas se précipiter à organiser des élections. Il faut d'abord se parler, s'écouter et mettre en œuvre toutes les mesures permettant d'instaurer le climat d'apaisement ».

Rentré universitaire : l'incertitude persiste. Les étudiants en médecine font monter la pression. Le calendrier de la rentrée n'est toujours pas fixé. Le retard dans le transfert du budget de fonctionnement de l'université explique cette situation. Jean-Eric Rakotoarisoa, vice-président de l'université d'Antananarivo confirme qu'il attend le déblocage des crédits de fonctionnement pour les 3 mois à venir. Faute d'assurance d'une année universitaire sans écueil d'ordre financier (budget de fonctionnement disponible, y compris bourses, indemnités des professeurs et salaires du personnel technique, administratif et enseignant...), les enseignants membres du Seces et les étudiants refusent de rejoindre les salles de cours et les enseignants de reprendre les activités pédagogiques. « 9 grèves ont secoué la vie universitaire au cours de l'année écoulée. Il faut alors trouver des solutions adéquates à tous ces problèmes pour éviter la fréquence de ces perturbations avant de déterminer une rentrée », argumente le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Andry Rajoelina s'est rendu au campus pour tenter de rassurer les étudiants qui attendent impatiemment la rentrée universitaire. La vie universitaire doit reprendre « car l'année blanche est contestée par tous », a-t-il affirmé. Les nouveaux bacheliers attendent la rentrée depuis 9 mois.

29 avril : nouvelle tentative d'attentat contre Andry Rajoelina ? Son avion contraint un atterrissage forcé. La mouvance Ravalomanana se positionne pour les élections mais pose ses conditions. Les médiations se trouvent-elles dans l'impasse ?

L'avion devant conduire Andry Rajoelina en Zambie a dû rebrousser chemin 20 minutes après le décollage. Une explosion en plein vol aurait été évitée. Les autorités n'hésitent pas à évoquer « un acte de sabotage ». « Les deux pilotes du jet privé ont réalisé que l'avion a eu des problèmes techniques et n'a pu atteindre l'altitude normalement requise », soutient le communiqué de la Présidence. Après l'atterrissage forcé, les pilotes ont « procédé à la fouille minutieuse de l'intérieur de l'aéronef. Ils ont pu constater que l'une des couvertures et les toilettes de l'avion venaient d'être utilisées ». La Présidence rapporte une conclusion selon laquelle « une ou des personnes étaient présentes à l'intérieur du jet privé, avant l'embarquement ». Selon un témoin oculaire, une autre scène inhabituelle a été remarquée avant le décollage de l'avion. « L'équipage a eu du mal à fermer la porte d'accès de l'appareil », il a dû s'y reprendre à 5 fois. L'appareil était immobilisé à l'aéroport d'Ivato depuis le retour de la famille Rajoelina du Qatar. En principe, il devait faire l'objet d'une surveillance rapprochée. La Présidence a annoncé un nouveau départ de la délégation pour plusieurs pays africains. Un ingénieur international a été saisi pour procéder au check technique du jet, en collaboration avec les nationaux. Outre le couple Rajoelina, faisaient partie de la délégation, le

président du Congrès de la Transition, Raharinaivo Andrianatoandro et la ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla.

Tribune conclut : « événement ou non événement, tout cela laisse pantois. La succession d'attentats manqués contre le président de la HAT à des moments toujours présentés comme importants dans la recherche de sortie de crise fait tiquer plus d'un ».

La mouvance Ravalomanana se positionne pour les élections mais pose ses conditions. Si elle se montre toujours critique envers le régime, elle le rejoint désormais sur la nécessité d'organiser les consultations populaires. Fetison Rakoto Andrianirina, co-chef de la délégation Ravalomanana, s'est exprimé en faveur des élections, avec une série de dispositions à prendre avant l'échéance du 20 mai, date de la réunion de la Sadc. Pour ce faire, la mouvance Ravalomanana insiste sur « *une Transition neutre* », qui serait obtenue par l'exécution d'une série de mesures. D'après celle-ci, « *toutes les personnalités impliquées, de près ou de loin dans la Transition seraient inéligibles aux prochaines élections* ». Elle se déclare en faveur d'un « *allègement structurel des institutions de la Transition* », prenant en exemple un Congrès de la Transition composé « *de cent à cent vingt membres seulement* ». La mouvance préconise « *une recomposition totale de la CENI* » et pointe du doigt le financement de cette institution. « *L'État ne devrait pas s'impliquer directement dans le financement de la CENI pour des raisons de partialité et d'indépendance* », fait remarquer Fetison Andrianirina. Ce dernier rejoint certaines organisations de la Société civile, dénonçant le financement de la refonte par l'État de la liste électorale. La dernière de ces requêtes est que « *toutes les parties devraient se conformer aux prochaines résolutions du Sommet des Chefs d'État du 20 mai* ».

« Aucun médiateur national ou international n'est plus crédible pour mener une médiation acceptée par tous », constate Midi, pour qui la médiation se trouve dans l'impasse. La médiation internationale pilotée par la Sadc au nom du principe de subsidiarité est confrontée à une crise de confiance. Tour à tour, Joaquim Chissano et Leonardo Simão ont été désavoués et il en irait de même pour les médiateurs nationaux. Les « *Raiamandreny Mijoro* » se sont éclipsés face aux critiques tous azimuts, leur président, le pasteur Ramino Paul, étant étiqueté pro-Rajoelina et proche de Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial du président de la Transition. La CNOSC qui a déjà pu organiser des rencontres politiques à Vontovorona, est confrontée au même obstacle. Quelques uns de ses dirigeants sont critiqués par les partisans de la HAT. Lalao Randriamampionona, la figure bien connue de cette plate-forme de la société civile, n'est autre que l'épouse d'un ancien ministre des Travaux Publics de Marc Ravalomanana. Elle n'arrive pas à reprendre du service malgré les sollicitations des entités qui sont favorables à sa médiation. Au sein du Ffkm, les quatre chefs d'Eglises n'arrivent même pas à se réunir pour aborder la question... Le pasteur Lala Rasendrasina de la Fjkm, n'est pas neutre pour la HAT et les partisans des trois mouvances ne digèrent pas la présence de Mgr Odon Arsène Razanakolona, accusé d'avoir facilité le coup de force du 17 mars 2009.

Nomination d'un conseiller diplomatique franco-malgache : afin de surmonter les difficultés du régime à acquérir la reconnaissance internationale, une dépêche annonce que le président de la HAT a nommé Paul Maillot Rafanoharana, un ancien officier de la gendarmerie française, sortant de l'Ecole militaire de St-Cyr et jouissant d'une double nationalité franco-malgache, au poste de conseiller diplomatique. Selon *Tananews*, il prendrait la place occupée jusqu'ici par le controversé conseiller spécial Norbert Ratsirahonana.

Elections : en 30 ans, aucune des élections qui se sont tenues dans la Grande Ile n'ont pu être qualifiées de libres et transparentes, selon un représentant du PNUD, annonce une dépêche.

30 avril : reprise du périple africain d'Andry Rajoelina après le mystérieux « sabotage » de son jet privé. Destinations tues pour des raisons stratégiques. Certains chefs d'État de la Sadc font pression pour une rencontre Rajoelina-Ravalomanana.

Sabotage du jet privé d'Andry Rajoelina : réactions empruntes de doute et de scepticisme. Des voix s'élèvent dans l'opposition pour demander aux autorités de fournir plus d'explications, suspectant l'existence d'une manipulation. Les « *preuves* » mises en avant par le service Communication de la Présidence ne sont pas jugées convaincantes (une des couvertures des passagers et les toilettes du jet avaient déjà été utilisées au moment de l'embarquement). « *Qui sera accusé dans les rangs de l'opposition ?* », telle est la question que commencent à se poser des observateurs. Andry Rajoelina a refusé d'évoquer un acte de sabotage mais a quand même diligencé une enquête. Son service de

communication n'a pas été aussi mesuré. Andry Rajoelina reste persuadé que « *des personnes malintentionnées ont persuadé des présidents africains de ne pas le recevoir* ». Il a par ailleurs refusé de divulguer à l'avance les pays qu'il va essayer de convaincre pour déjouer le lobbying de ses adversaires. Plutôt qu'un sabotage technique, *Le Courrier* évoque un « *sabotage diplomatique* ».

Andry Rajoelina a pu rejoindre la Zambie au lendemain de sa mésaventure. Un Airbus, qui, croit savoir *Les Nouvelles*, a été mis à sa disposition par un cheik du Qatar où il a séjourné durant le week-end de Pâques. Du fait de ce contretemps, il a manqué son rendez-vous avec le président zambien Rupiah Bwezani Banda mais a été reçu par le vice-président Georges Kunda. Selon le communiqué de la Présidence, celui-ci a promis de « *prendre en considération toutes les explications et informations données par ce dernier et touchant le cours réel des affaires politiques à Madagascar* ». Ce dernier a également promis de prendre en considération la tenue et les résultats officiels du référendum constitutionnel du 17 novembre 2010 dans la décision à prendre par la Sadc à son sommet extraordinaire de ce 20 mai », toujours selon le communiqué qui ne précise pas la prochaine destination du président de la Transition.

Certains chefs d'État de la Sadc font pression pour une rencontre Rajoelina-Ravalomanana. « *Il y a effectivement une volonté de certains pour aboutir à un tel rendez-vous* », a confirmé l'homme fort de la Transition, qui pour l'instant résiste. Andry Rajoelina croit savoir que son accord conditionne la réponse à sa demande d'audience auprès du président sud-africain, Jacob Zuma, envisagée pour le 13 mai. « *Si c'est une condition pour que je vienne en Afrique du Sud, je préfère ne pas y aller pour l'instant* », soutient-il, confirmant ainsi avoir rejeté la proposition qui lui a été faite par Joachim Chissano lors de son déplacement à Maputo le 12 avril. « *Je n'y prendrai pas part tant que les discussions ne sont pas sincères et visent seulement les intérêts personnels. Sinon, c'est une pure perte de temps. [...] Il est de mon devoir de faire part de l'aspiration de la population pour aller aux élections* », soutient-il. La mouvance Ravalomanana a suggéré une rencontre durant le Sommet de la Sadc le 20 mai.

Manandafy Rakotonirina : « Organiser des élections cette année c'est tenir les Malagasy en otage ». Le leader du Mfm se prononce pour le boycott de toutes les consultations populaires sous réserve de certaines conditions : « *Il faut réélaborer la Charte électorale tout d'abord* ». Puis enfonçant le clou : « *il serait indispensable d'effectuer un recensement systématique de tous les citoyens Malagasy en âge de voter, sur une base biométrique* ». Mais cette solution ne sera possible que dans 11 mois au minimum, ce qui finalement rejoint la proposition des experts internationaux des Nations Unies. « *La tenue des élections ne devrait pas être précipitée pour éviter de nouvelle crise* » estime dans le même temps le conseiller politique de l'ONU à Madagascar, Peter Metcalf, sans se prononcer ouvertement contre la proposition du régime d'organiser les scrutins en septembre.

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Droits de l'homme : les États-Unis accablent la Transition⁹. Le Département d'État a publié sur son site le rapport annuel pour 2010 du respect des droits de l'homme dans la Grande Ile. Le document, uniquement en anglais et assez volumineux, présente le cas de Madagascar pour l'année écoulée sous un angle peu élogieux, n'hésitant pas à dénigrer ouvertement le régime pour ses exactions. (11/04)

Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du parti Tgv relativise les accusations : « *Nous sommes en période d'exception, dans une période de Transition, causant ainsi une certaine désorganisation de la gouvernance, d'où l'insécurité et les instabilités* », explique-t-elle, ajoutant : « *la solution, c'est de*

⁹ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » avril 2011

Le rapport intégral : <http://storage.canalblog.com/40/99/448497/63587061.pdf>

L'article de l'Express : <http://storage.canalblog.com/46/02/448497/63621122.pdf>

sortir de cette période d'exception par la tenue des élections, car ces cas font partie de la période actuelle ». Elle suggère aux américains de venir en aide au régime en l'aidant à organiser ces scrutins qui permettront le retour à la normalité. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, affirme vouloir réagir à cette publication qui met gravement en cause son département. La police nationale, elle aussi pontée du doigt, ne se défend pas outre mesure. « Bien sûr, il y a toujours des brebis galeuses, mais en général, nous nous efforçons de respecter la loi et les règles régissant nos activités », réplique son directeur général. (12/04)

La Gazette explique que les Etats-Unis se posent en donneurs de leçon de démocratie dans le monde et particulièrement en Afrique. Le secrétaire d'Etat adjoint du Bureau des affaires africaines, Johnnie Carson, déclare en effet : « la démocratie est importante et nous sommes prêts à prendre les mesures voulues à l'encontre des individus qui bafouent les normes démocratiques fondamentales, comme nous l'avons fait, par exemple, en Côte d'Ivoire, au Zimbabwe et à Madagascar ». Après s'être félicité de l'évolution de la situation en Guinée et au Niger, il déclare : « j'aurais voulu pouvoir inclure le Zimbabwe et Madagascar sur la liste de pays qui ont fait des progrès l'an dernier, mais il est clair que la situation reste au point mort alors que leurs dirigeants entêtés cherchent encore à manipuler le processus démocratique en leur faveur ». Les Etats-Unis ne voient donc aucun progrès dans la résolution de la crise à Madagascar. Pour le quotidien, c'est sans doute « à cause du puissant lobby de l'Eglise presbytérienne et des groupes pétroliers américains qui soutiennent Marc Ravalomanana, que le pays de l'Oncle Sam ne se souvient plus des exactions de leur protégé qui sont consignées dans les précédents rapports sur les droits de l'homme ». (12/04)

« **Que le gouvernement américain fasse d'abord le ménage chez lui** », titre **Madagate**. Suit une longue énumération des violations des droits humains dont se sont rendus coupables les américains sur leur propre population. (13/04)

Le « Cercle pour le Changement » fait part de ses réactions dans La Gazette. « Si nous revenons aux années entre 2002 et 2009, durant lesquelles le président malgache destitué [...] était encore au pouvoir, nous savons tous qu'aucune critique n'a été émise par les Américains malgré les exactions, le népotisme et le non respect des droits de l'homme que cet ex-président a commis ». Durant cette période, le gouvernement américain a injecté des millions de dollars dans la réalisation des projets des différents organismes comme l'USAID, le Pnud, l'Unicef, qui n'ont en réalité favorisé que quelques têtes au pouvoir ou le groupe Tiko, seul soumissionnaire et seul adjudicataire des appels d'offres sur l'huile alimentaire et sur la farine de blé de la CRS [Catholic Relief Services], et cela sur plusieurs années. « De quels droits de l'homme parlent donc les Américains face à ces situations de démesures et d'injustice sociale ? » (13/04)

Réaction d'Andry Rajoelina : « On voit bien que géographiquement, Madagascar se trouve à des kilomètres des Etats-Unis parce que, apparemment, leur rapport est loin de la réalité qui prévaut à Madagascar », a-t-il notamment rétorqué, en prenant à témoin les médias. « En parlant de démocratie et de liberté de presse, vous êtes tous témoins que pendant cette période transitoire, il n'y a eu aucune censure à Madagascar », a-t-il affirmé¹⁰. « Nous avons de nombreuses questions à poser aux Etats-Unis et nous les convions à venir à Madagascar afin de constater de visu la réalité sur place ». Pour éviter d'autres cas semblables, Andry Rajoelina affirme vouloir « mener des séries d'actions diplomatiques dans les pays anglophones afin d'expliquer l'évolution de la situation politique à Madagascar ». Le monde anglophone est considéré par le président de la Transition comme « peu au courant des aspirations du peuple malgache, et ne connaissant pas la réalité du pays ». (14/04)

Edito de La Gazette : « Prenant acte de cette note sombre des droits de l'homme à Madagascar par les USA, nous osons dire que Barack Obama, Hillary Clinton et d'autres principaux dirigeants américains ont été victimes de campagnes d'intoxication émanant des tendances anti-Rajoelina. Il n'y a ni exécutions sommaires, ni atteinte à la liberté de presse à Madagascar. Un agent de la CIA, récemment nommé à l'ambassade US à Tana, sait très bien que dans l'île, c'est le calme. Cependant, le chargé d'affaires US, dans ses rapports, dit le contraire... [...] J'ose affirmer ici que l'exercice du métier en ce moment est beaucoup plus libre que du temps de Marc Ravalomanana. Certes, il y a des erreurs, mais il y a moins de menaces. [...] Concernant les critiques sur les arrestations et actes arbitraires envers des journalistes, il ne faut pas oublier que certains confrères ont confondu le métier d'investigateur et celui de propagandiste. Comment accepter qu'une radio privée puisse informer ses auditeurs la façon de confectionner une bombe artisanale ? Il s'agit entre autres de « Radio Fahazavana » défendue par Reporters Sans Frontières dont l'ancien secrétaire général Robert Ménard n'est (devenu !) qu'un raciste, comme Ravalomanana qui déteste les Côtiers. [...] Nous reconnaissons qu'informer objectivement une période post-crise comme à Madagascar n'est pas

¹⁰ Dans un communiqué, Marc Ravalomanana a demandé à la chaîne publique TVM d'être interviewé. Un défi lancé aux responsables de la chaîne, pour tester l'affirmation du pouvoir selon lequel il n'y a pas de censure à Madagascar. (20/04)

facile. Mais en toute franchise, que le Département d'Etat soit clair et précis dans ses « condamnations ». (14/04)

La Gazette dénonce la pratique de la torture aux Etats-Unis, à l'encontre de Bradley Manning, ce jeune soldat incarcéré pour avoir informé Wikileaks. Le journal invite ses lecteurs à signer une pétition d'Avaaz. (19/04)

Libération des « détenus politiques » : riposte de Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice. Elle fustige les dirigeants du « Comité de Solidarité aux victimes du non-droit », qui ont annoncé que les négociations étaient en bonne voie pour la mise en liberté provisoire de 50 à 70 personnes. « Je n'ai reçu aucune demande d'audience à ce sujet », a-t-elle affirmé, sans toutefois démentir la tenue de négociations entre les deux parties sur d'autres points. Pour la Garde des Sceaux, l'apaisement devrait se concrétiser essentiellement par le biais de l'amnistie, qui relève d'une décision politique. Fetison Rakoto Andrianirina a obtenu le soutien de l'Escopol, qui insiste sur l'importance de la liberté provisoire en faveur de ceux qui la méritent, dans l'objectif d'instaurer un climat d'apaisement. (01/04)

Les dirigeants de « Solidarité aux victimes du non-droit » annoncent l'extension de leur structure dans les provinces. Lalatiana Ravololomanana, membre de l'instance dirigeante, a expliqué que l'action au sein de l'association n'est pas en contradiction avec la lutte menée sur le plan politique. « Nous acceptons que seul, l'ancien président de la République présent au pays, Albert Zafy, soit notre guide », a-t-elle précisé. Elle a annoncé qu'un réquisitoire, élaboré avec une équipe de juristes, sera envoyé aux Nations Unies ainsi qu'à d'autres instances au sujet du traitement des « détenus politiques ». (14/04)

Tuerie du 7 février 2009 : une commission internationale sera mise en place, selon Marc Ravalomanana. L'ancien chef de l'Etat a affirmé, lors de son intervention téléphonique à l'endroit de ses partisans réunis au Magro, qu'une commission internationale indépendante sera mise sur pied pour se charger des enquêtes relatives à la tuerie du 07 février 2009 devant le palais d'Ambohitsorohitra. « Je me suis entretenu avec le président Joaquim Chissano, chef de la médiation internationale, sur la mise en place d'une Commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur le massacre du 07 février 2009 et déterminer les véritables auteurs de ce crime », a-t-il indiqué. (23/04)

Justice : l'ancien Premier ministre de Didier Ratsiraka, Tantely Andrianarivo, veut être fixé sur son sort¹¹. Il s'est rendu à la maison centrale d'Antanimora, 9 ans après sa détention dans ces mêmes lieux, pour réconforter les pensionnaires de la prison (3.200 détenus à ce jour) et pour interpellier les autorités sur la lenteur de la Justice dans le traitement de certains dossiers. En présence du directeur de cabinet de la ministre de la Justice, il a déclaré : « 9 ans après, j'attends toujours la décision de la Cour de Cassation. Le pouvoir transitoire a estimé l'affaire non encore justiciable pour raisons politiques. Mais 9 ans sont longs dans la vie d'une personne ». Tantely Andrianarivo s'est souvenu d'un compagnon de cellule, mineur, transféré depuis dans un autre établissement, qui attend lui aussi que son sort soit réglé par la Cour de Cassation. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a justifié ce retard ainsi : « Tantely Andrianarivo est une figure politique. Son dossier figure parmi les dossiers sensibles », assimilant ce cas à celui de Raharinaivo Andrianantoandro, président du Congrès de la Transition en exercice, qui a encore une affaire en cours devant la Justice. (16/04)

Insécurité et fuite d'armes : « Tout a commencé avec les événements de 2002 », titre La Vérité. Le phénomène constitue l'une des retombées négatives des crises cycliques que connaît le pays et cette question prend une allure de plus en plus inquiétante aussi bien dans le milieu urbain que rural. Le lieutenant-colonel Lylison, commandant de la FIS, l'a confirmé devant la presse. Le général

¹¹ Pendant la campagne présidentielle de 2002, Tantely Andrianarivo décréta l'état d'urgence imposé par Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana s'autoproclamant président le 22 février. Les mois d'après, les deux gouvernements rivaux luttèrent pour le contrôle de l'île. Le 27 mai 2002, les forces armées de Ravalomanana ont attaqué la résidence du Premier ministre, le dernier bâtiment officiel sous contrôle du gouvernement Ratsiraka, et se sont emparé d'Andrianarivo ; le Premier ministre de Ravalomanana, Jacques Sylla, s'est installé dans la résidence. En réponse, Ratsiraka a annoncé son refus de participer à une discussion avec la partie adverse tant qu'Andrianarivo ne serait pas relâché. Au terme d'un procès éclair, fin 2003, Tantely Andrianarivo a été reconnu coupable de détournement de fonds et d'usurpation de pouvoir, il a été condamné à 12 ans de travaux forcés. Il devait verser 8 milliards Ar en remboursement des fonds détournés. Selon Amnesty International, le procès comportait des irrégularités. Il est rentré à Madagascar en 2010 après 7 ans d'exil en France.

Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription régionale de gendarmerie d'Antananarivo, a encore indiqué récemment que « *l'absence d'alternance démocratique de pouvoir et par ricochet de passation de services en bonne et due forme entre plusieurs responsables d'entités militaires a facilité les intentions coupables de certains éléments au sein de l'Armée de faire sortir plusieurs armes en dehors de la sphère* ». Pour le commandant de la FIS, « *la majorité des réservistes [de 2002] font l'objet de détentions d'armes appartenant à l'Armée et après la série d'opérations, ils n'avaient pas pris la peine de les remettre entre les mains des autorités compétentes* ». Et d'ajouter qu'« *un véritable réseau de fournisseurs d'armes a offert l'occasion de s'en procurer à ceux qui se livrent aux diverses attaques à main armée* ». (20/04)

Retour des employées de maison expatriées au Liban : au terme de 15 jours de suivi médical et psychique, les médecins ont découvert que 5 femmes évacuées par un vol spécial affrété par le gouvernement ont perdu la notion de la réalité et ont besoin d'aide psychiatrique et que 5 autres sont enceintes. (06/04)

23 jeunes filles qui devaient se rendre au Koweït ont été interdites d'embarquement suite à une intervention de représentants des ministères de la Population et de la Fonction publique. (22/04)

Esclavage moderne : des enquêteurs français attendus. Des policiers français et un juge d'instruction vont se rendre prochainement à Madagascar dans le cadre de l'enquête sur la mort de Lila Ravaoarimanana. Cette Malgache est décédée en 1997 à son retour de France où elle travaillait en tant qu'employée de maison. Elle aurait été malmenée par ses employeurs. (22/04)

20 femmes Malgaches en instance de départ discret pour l'Arabie Saoudite ont été interceptées. Porteuses du voile islamique, elles ont été découvertes dans une maison proche de l'aéroport par des fonctionnaires des ministères concernés et le Syndicat Professionnel des Diplômés en Travail Social (SPDTS). Ces femmes auraient eu connaissance de possibilités d'emploi comme employées de maison par leurs consœurs au Liban. Elles devaient embarquer le matin même sur un vol pour Nairobi et ignoraient que leur départ était illégal. L'agence de placement fondée par des Sri-lankais leur avait proposé un contrat de 2 ans pour une rémunération de 200 dollars par mois, les horaires de travail étant de 10 à 12 heures par jour. Les 20 femmes exigent du travail de la part du gouvernement malgache, en échange de l'annulation de leur départ. La plupart d'entre elles sont des ex-travailleuses du Liban. Elles auraient suivi gratuitement depuis 4 mois des cours d'arabe. Le ministère de la Fonction publique doit reprendre l'étude des dossiers au cas par cas. L'agrément de l'agence de placement a été suspendu, son propriétaire serait introuvable. Le voyage a été annulé conformément aux dispositions prises par le Conseil de gouvernement du 19 avril selon lesquelles les contrats de travail à l'étranger doivent être visés par le ministère, et ce après que la représentation malgache auprès du pays concerné ait été prévenue et ait vérifié l'état de la réglementation locale, notamment en matière d'adhésion aux Conventions internationales relatives à l'émigration. De fait, aucun autre pays que l'Ile Maurice ne remplit actuellement ces critères. (23/04)

Immigration clandestine : selon Bezokiny Iris Jacky, directeur de l'Emigration et de l'Immigration « *il y a beaucoup de clandestins à Madagascar et leur surveillance et leur recherche sont difficiles à réaliser* » (22/04)

Droits des enfants : l'État pointé du doigt. L'État malgache a adopté diverses lois sur la protection des enfants mais leur application reste lettre morte, dénonce Andrianirainy Rasamoely, président de la Confédération nationale des plates-formes en droits humains. Ce membre du comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant pointe du doigt la passivité, voire la complaisance des agents de l'État. « *Tout le monde, y compris les fonctionnaires, connaît la réalité du réseau d'exploitation sexuelle des enfants sur les bords de mer et dans les boîtes de nuit, mais personne ne mène une action pour les démanteler* », déplore-t-il. Les violations des droits des enfants se sont aggravées avec la crise politique. Le taux d'abandon scolaire avoisine les 20 % en 2010, contre 12% en 2008. L'augmentation des frais de scolarité dans les écoles en est la cause première, ce que confirme l'Unicef. (08/04)

Droits de l'enfant : la proportion d'enfants dépourvus d'acte de naissance reste élevée malgré de notables progrès. Ce droit fondamental reconnu par les Conventions internationales et la Constitution malgache n'est pas encore effectif. En 2009, plus de 22% des enfants n'étaient pas enregistrés. Selon l'enquête « *Multiple Indicators Cluster Survey* », en 2000, 2,5 millions ne

possédaient pas d'acte de naissance. C'est à partir de cette constatation que le Programme National de réhabilitation de l'Enregistrement des Naissances a été mis en œuvre. En 2007, la proportion d'enfants non déclarés était encore de 31%. Ces interventions concernent 511 communes de 46 districts parmi les 700 communes de 79 districts ciblées (sur 119). (12/04)

Un numéro vert pour protéger les droits des enfants. Bruno Maes, représentant de l'Unicef, indique que le numéro vert gratuit a permis à plus de 27.000 personnes de signaler des cas de violation des droits des enfants. La ligne sera étendue à 11 villes. La maltraitance concerne principalement les enfants n'habitant pas les leurs parents, résidents dans les bas quartiers ou ceux qui travaillent comme employés de maison. (14/04)

Le nombre d'enfants non vaccinés augmente. Selon l'Unicef, le nombre d'enfants non vaccinés est passé de 76.078 en 2005 à 111.318 en 2010. Les raisons de cette hausse seraient la non-accessibilité de certains endroits et l'ignorance des parents de l'importance de la vaccination. « *Dans certaines zones, les gens doivent même marcher pendant trois jours pour arriver au centre de santé* », admet le ministre de la Santé, qui compte mettre en œuvre des « *techniques d'approche* ». (15/04)

« Madagascar, pays le plus pauvre ? Non il y a encore Haïti et l'Afghanistan derrière », titre Tananews. Intervenant dans le cadre des conférences du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS), Fatma Samoura, Coordonnateur résident du Pnud à Madagascar a décrit la situation sociale dramatique de Madagascar. En 2008, Madagascar s'acheminait vers la réalisation de 3 OMD sur 8 pour 2015. Il s'agissait de l'assurance de l'éducation primaire pour tous, de l'amélioration de la santé maternelle et de la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et autres maladies. 5 autres défis restaient à relever : la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile, l'assurance d'un environnement durable et la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. « *Aujourd'hui, non seulement nous nous éloignons de la réalisation des OMD, mais nous sommes également passés à un indice très élevé de pauvreté. De 68% de la population qui vivait avec moins d'un dollar par jour en 2008, nous sommes aujourd'hui à 76%. [Dégradation] due aux sanctions imposées [par les bailleurs de fonds] car 76 % du budget d'investissement provenaient des aides extérieures et d'autre part à la fermeture des zones franches suite à la suspension de l'AGOA qui a entraîné l'explosion du chômage* », précise Fatma Samoura, qui ajoute que Madagascar enregistre actuellement le taux de malnutrition le plus élevé d'Afrique. Dans ce domaine, la Grande Île se situe à la troisième place mondiale après l'Afghanistan, un pays en guerre, et Haïti, un pays en crise et qui a été récemment ravagé par les catastrophes naturelles. La déclaration de la représentante du Pnud annonçant que Madagascar figure parmi les 3 pays les plus pauvres du monde a provoqué un tollé général. En effet, il semblerait que les études de cet organisme étaient focalisées dans le sud de l'île d'où ce constat. (07 & 11/04)

Paludisme : légère baisse du taux de prévalence, il s'établit à 35%. Le nombre des malades traités dans les centres de santé et les hôpitaux est à la baisse : 200.000 cas recensés en 2010 contre 300.000 en 2009. Et ce, grâce aux efforts déployés par le ministère de la Santé avec l'appui renforcé des partenaires financiers et techniques. L'objectif initial était d'éradiquer le paludisme sur tout le territoire d'ici 2012. (26/04)

Le degré de malnutrition à Madagascar a augmenté, surtout au niveau chronique (retard de croissance). En 2004, date de la précédente enquête, le taux était de 42%. Il atteignait 50,1% en 2008. Madagascar dans son ensemble en est victime, mais les enfants de moins de 5 ans sont les plus touchés. Les nombreux projets mis en œuvre par les Ong ne ciblent que quelques localités alors que la malnutrition concerne tout le pays. Il existe des régions où l'alimentation est de qualité mais en quantité insuffisante et vice-versa, il y a aussi des zones où la quantité est abondante mais la qualité n'est pas au rendez-vous. Or, les deux sont inséparables. Les difficultés d'accès aux soins constituent également un facteur de blocage, alors que dès la grossesse, la malnutrition peut être évitée. (12/04)

Lutte contre le Sida : depuis la crise, le nombre de personnes dépistées a connu une baisse importante. Début 2009, 217.481 personnes avaient été dépistées, pour 196 personnes vivant avec le VIH identifiées. Sur les 9 premiers mois de 2010, 77.704 personnes ont été dépistées dont 98 séropositives. Certaines régions se trouvent dans une situation alarmante. La suspension du financement par certains bailleurs de fonds est à l'origine de la réduction des activités de sensibilisation mais elle n'aurait pas d'impact sur l'acquisition des intrants pour le traitement. [D'après

l'Onusida, les résultats des études effectuées concordent pour confirmer que le taux de prévalence du VIH/Sida dans le pays est relativement faible et se situe à moins de 1% mais il reste difficile de connaître avec certitude le niveau de prévalence de la pandémie]. (05/04)

Contrôle de l'information politique au sein de la chaîne publique TVM. *Midi* révèle qu'une note interne destinée à la rédaction ordonne que désormais toute information à caractère politique soit soumise au préalable à l'approbation du directeur général de l'ORTM. « *Cette pratique a un nom : censure déguisée* », écrit le quotidien. (11/04)

Radio Fahazavana : 4ème perquisition chez le directeur, Ravoahangiarison Didier Roland. Ce proche de l'ancien président Ravalomanana a subi une fouille complète. Il a ensuite été amené au bureau de la DST où il a été enquêté durant plusieurs heures avant d'être relâché. Pour *Midi*, la question est de savoir si cette perquisition a un lien avec la récente affaire *Radion'ny Gasy*. Une source précise que le directeur serait mis en cause pour atteinte à la sûreté publique et blanchiment d'argent. D'après *Tananews*, des éléments de la FIS étaient présents lors de cette perquisition. Le procès de la station, lié aux événements de la FIGN en 2010, a été renvoyé au 7 juin. (19/04)

Doléances de corruption : la justice en tête de liste. Sur les 700 doléances reçues auprès du Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (Cajac) d'août 2010 à février 2011, le secteur de la Justice tient la première place avec 26%, suivi des communes et de la gendarmerie. (02/04)

« **Détournements des deniers publics : impunité et immunité** », titre *La Gazette*. Le quotidien croit savoir que des enquêtes diligentées par des bailleurs de fonds « *traditionnels* » sont menées depuis juillet dans les rangs du pouvoir en place, avant une éventuelle reconnaissance internationale. D'autre part, un rapport réalisé par un service de renseignement étranger concernant les avoirs extérieurs de Marc Ravalomanana chiffrerait leur montant à 597 millions de dollars. La traçabilité de cette somme serait connue. (09/04)

Le directeur général du Trésor a annoncé que le manque à gagner pour les caisses de l'Etat depuis 2 ans s'élève à 400 milliards d'Ar (140 millions d'euros) à cause, en grande partie, des fraudes.

Tous les ministres ont déclaré leur patrimoine au Bianco. L'information a été communiquée lors du dernier Conseil de gouvernement. Le quotidien *Les Nouvelles* relativise l'évènement : « *Il y a quand même une ombre au tableau. Une ombre qui risque de masquer la transparence recherchée car jusqu'ici, à part les milieux avisés, personne ne sait combien touchent exactement ces hauts commis de l'Etat. Par ailleurs, on ne sait pas non plus de quoi est composé le patrimoine de chacun de ces intéressés. Seul le Bianco le sait. [...] Apparemment, le président de la République ne semble pas concerné par cette disposition. Cela s'explique par le fait qu'une obligation de déclaration de son patrimoine lui est imposée au moment du dépôt de son dossier de candidature à l'élection présidentielle. Ce qui n'est pas le cas de l'actuel président de la HAT... même s'il est censé assumer les responsabilités de chef de l'Etat et du président de la République* ». Albert Zafy lui demande de se soumettre à cette déclaration. L'éventualité d'une déclaration de patrimoine pour les membres du CST et du CT fait son chemin. Un accord de principe aurait été trouvé. Rares sont les « *parlementaires* » qui expriment des réserves. Les membres du Comité Militaire pour la Défense Nationale (CMDN) auraient manifesté l'intention de se soumettre à cette formalité. (11, 13 & 14/04)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Faute de reconnaissance, aucune délégation malgache ne sera présente aux réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI. « *Même si la Sadc décidait de reconnaître Madagascar, le processus de reconnaissance internationale atteint un niveau où il est peu probable que cela se passe d'ici les réunions* », explique un haut responsable de la BM à Madagascar. Les pays membres, seuls décisionnaires en la matière, n'ont pas manifesté l'intention d'inviter Madagascar, preuve que le processus de reconnaissance n'est pas abouti. La Grande Ile devra donc cette année encore renoncer à toutes les opportunités de contacts offertes par ces rencontres périodiques... (08/04)

« **Le gouvernement indien souhaite accompagner Madagascar dans son développement, notamment économique, à travers diverses coopérations** », indique un communiqué de la

Primature relatant la visite de l'ambassadeur indien. « *De grands investisseurs comptent investir incessamment dans la Grande Ile, dans divers domaines comme l'informatique et les mines* » indique le texte. Le fonctionnement du Centre de Télémédecine de Madagascar, inauguré, en avril 2010, a été également évoqué. Concernant l'importation de riz en provenance de l'Inde, le diplomate a rappelé que son pays n'exporte plus de riz depuis quelques années à cause de la crise alimentaire mondiale. Malgré cette situation, il examine avec son gouvernement la possibilité de déroger à cette règle. Le renforcement de la coopération avec l'Inde et la Chine intervient au moment où « *les bailleurs traditionnels et leurs valets de la Sadc s'amuse à jouer les gendarmes chez nous* », écrit un site sénégalais. (03/04)

Intégration régionale : Indian Ocean Rim, l'alternative à l'Afrique. La Gazette fait mention d'un article paru dans *L'Express de Maurice* portant sur l'Océan l'Indian Rim - ARC (*Association of Régional Cooperation*). Un bloc régional qui pourrait être, pour Madagascar, une alternative à l'Afrique pour la reconnaissance internationale, face aux positions partisans de la Sadc dont les dirigeants ne sont pas des modèles de bonne gouvernance et qui ignorent la spécificité culturelle malgache. L'OIR-ARC est née en 1997 à Maurice mais elle serait moribonde en raison de divergences entre ses membres sur les questions internationales. Ethnologues et historiens confirment cependant que les origines de la population malgache se situent du sous-continent indien à l'Arabie en passant par l'Afrique de l'Est. La culture malgache est métissée de tous les peuples vivant sur les rives de l'Océan Indien. Il ne serait donc pas sans fondement de vouloir relancer l'OIR-ARC. Madagascar s'intéresse de plus en plus à l'Inde, puissance émergente. Par rapport à la Chine, qui « *mange n'importe quoi et n'a aucun Dieu à vénérer* », l'Inde serait plus proche de Madagascar par sa culture, sa petite mécanisation ou encore sa microfinance. Elle est aussi connue comme le premier réservoir au monde en matière d'informaticiens. Par ailleurs, les premiers commerçants de Madagascar sont les Indiens qui se sont implantés sur la côte ouest, il y a plus de 3 siècles. (23/04)

La Turquie renforce sa coopération avec Madagascar. Son ambassadeur annonce la mise en place de deux centres de formation de formateurs en artisanat. Pour appuyer le secteur privé malgache, des opérateurs sont conviés à la 4ème Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui se tiendra à Istanbul du 9 au 13 mai. Un partenariat dans le secteur aérien a été lancé pour la modernisation de la flotte d'Air Madagascar, dont la sécurité de ses appareils est contestée au sein de l'UE¹². Un projet de construction immobilière de standing est lancé. Des actions sont également annoncées en matière de santé et d'éducation. La ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla, a mis en exergue le fait que la Turquie est parmi les tous premiers pays à avoir soutenu « *le peuple malgache* » au plus fort de la crise politique et avoir reconnu de fait le régime. (08/04)

L'homme d'affaire Bernard Tapie, reçu avec tous les honneurs par Andry Rajoelina en janvier, refait parler de lui en France. La plus haute juridiction française – la Cour de Cassation – avait donné tort à Bernard Tapie, en litige avec l'établissement public chargé d'apurer la faillite du Crédit Lyonnais. Mais sur injonction de Bercy, l'ancien ministre de François Mitterrand a obtenu, après l'élection de Nicolas Sarkozy (qu'il avait soutenu lors de la présidentielle), que son litige soit confié à un « *tribunal arbitral* », qui s'est montré beaucoup plus accommodant que la justice de « *Monsieur tout le monde* », et lui a donné raison sur toute la ligne. Cette privatisation judiciaire a coûté 285 millions d'euros aux contribuables. La Cour des Comptes a jugé illégal l'appel à un tribunal privé, car le Parlement n'avait pas été consulté. 9 députés socialistes ont annoncé la saisine de la Cour de Justice de la République. Ils accusent la ministre des Finances d'abus d'autorité, soupçonnent un détournement de fonds publics, et dénoncent un faux et usage de faux car la notion de « *préjudice moral* » serait apparue après la rédaction d'un procès-verbal. Certains médias français rappellent qu'en janvier Bernard Tapie s'est rendu à Madagascar afin de « *contribuer aux efforts de développement déployés dans le pays par le régime de Transition* », selon le communiqué officiel de la Présidence. Une visite privée entourée de mystère, qui peut faire craindre de sérieuses déconvenues. La presse malgache n'a malheureusement pas tenté d'investiguer sur les relations troubles que l'homme d'affaire à la réputation sulfureuse entretiendrait avec le régime de Transition... (02/04)

¹² Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/42/31/448497/63728379.pdf>

Partenariat indo-malgache : de nombreux tracteurs irrécupérables. Sur 371 engins débarqués au port de Toamasina en 2008, 49, déposés au palais présidentiel d'Iavoloha, sont irrécupérables et 29 autres peuvent être encore réparés. Les actes de vandalisme qui se sont produits dans les moments chauds de 2009 sont l'une des raisons de cette détérioration. Les directions régionales de développement rural ont bénéficié de 93 engins. Ils sont loués à des associations de producteurs ruraux. Sur les 421 engins, dont 410 tracteurs et 11 tractopelles, une cinquantaine est maintenue, dans des containers au port de Toamasina. Le non-paiement des frais de magasinage, qui sont très élevés, en serait le motif. Ces 50 tracteurs, en plus des 112 maintenus dans un centre de formation, sont destinés à la vente. (15/04)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement¹³

Les victimes de litiges fonciers créent une association. « Depuis plusieurs années, beaucoup de personnes sont victimes d'expropriation abusive ou de litiges fonciers, alors qu'elles sont propriétaires et sont dans leur bon droit mais ne peuvent rien faire face aux agissements de gens fortunés. En réaction, nous venons de mettre en place une association dénommée « *Fikambanan'ny malagasy tsy manan-kialofana ou FMKT* », a souligné son initiateur. Parmi ses priorités figure l'adoption d'une nouvelle loi sur la propriété foncière. L'association demande la mise à disposition des textes de loi en langue malgache, l'arrêt des démolitions en cours et à venir dans toutes les régions, et la suspension des décisions judiciaires prononcées « *à la va-vite* » depuis 2005. (16/04)

Trafics de bois de rose, encore et toujours... 115 rondins de bois de rose ont été saisis dans le district de Tolagnaro. À cela s'ajoutent 824 pièces et 186 rondins de palissandre. La prise est le résultat d'une opération mixte menée par la gendarmerie et la police nationale. Le bois était vraisemblablement destiné à l'exportation depuis un site discret de la côte sud-est. L'Alliance Voahary Gasy, Ong de protection de l'environnement, indique que la saisie du palissandre a pu s'opérer grâce à la contribution d'Asity Madagascar, membre de l'Alliance et promoteur d'une nouvelle aire protégée. L'Alliance incite « *le gouvernement à faire un pas significatif vers l'instauration de la bonne gouvernance environnementale par la mise en application stricte des lois en vigueur* ». (05/04)
La rumeur d'un détournement des bois saisis par de hautes personnalités a provoqué des manifestations qui ont été réprimées par les forces de l'ordre. La population a le sentiment que la loi ne s'applique pas à tous avec la même rigueur. Victor Wong, un proche de Zafy Albert, est à nouveau intervenu publiquement pour affirmer que « *des dirigeants de la HAT sont impliqués dans des trafics de bois de rose* » dans la région nord-est. (06 & 07/04)

Depuis le mois de novembre, près de 300 conteneurs de palissandre sont bloqués par les Douanes au port de Mahajanga. Les opérateurs possèdent leur autorisation d'embarquement délivré par le Département de l'Environnement et des Forêts mais pour les douaniers les marchandises ne sont pas conformes aux textes en vigueur : seul le palissandre travaillé sous forme de produits finis est exportable. (07/04)

Le ministère de la Justice se veut ferme sur le trafic de bois de rose. Christine Razanamahasoa a réuni 38 procureurs de la République pour leur communiquer de nouvelles instructions empruntent de fermeté. Ces mesures concernent la poursuite de tous ceux qui ont participé au trafic, « *des coupeurs aux exportateurs, en passant par les transporteurs* », précise la ministre de la Justice, qui ajoute que « *la Justice ne fera aucune discrimination* », promettant de sévir « *contre n'importe qui* ». Une remarque qui viserait les « *gros poissons* ». Les régions de Maroantsetra et d'Antalaha sont particulièrement pointées du doigt. Malgré les mesures déjà appliquées, le commerce illicite de bois de rose continue et reprend même de plus belle, à preuve des dizaines de rondins découverts un peu partout dans les régions Atsinanana et Analanjirofo encore tout récemment. (22/04)

L'exploitation de schistes bitumineux de Bemolanga n'est pas encore rentable. Selon la LOI, Total Madagascar avait estimé que le gisement serait rentable à partir d'un cours du baril de pétrole excédant 80 dollars. Aujourd'hui, alors que le cours du pétrole s'est envolé, les perspectives d'exploitation de ce permis apparaissent sous un jour moins favorable. Les difficultés techniques font que le seuil de rentabilité se situerait plutôt à 150 dollars le baril. Ayant terminé depuis plusieurs mois

la 1^{ère} phase d'exploration, Total doit décider d'ici fin juin de passer à la seconde phase ou de passer la main. En attendant, le camp de base est inactif et a été démantelé. (02/04)

Wisco Madagascar démarre ses activités d'exploration du fer de Soalala. La campagne de forage débutera fin mai, pour s'étaler sur une durée de 6 à 8 mois. Les résultats devront confirmer l'existence du gisement de fer et permettront de définir le montant exact des coûts. La phase d'exploitation ne pourra débuter qu'après la signature du cahier de charges environnemental et la délivrance du permis environnemental. Selon les estimations, les travaux d'exploitation ne débuteront que dans 5 ans. Wisco a signé le 23 mars un protocole d'accord avec l'Office National de l'Environnement (ONE) par lequel elle s'engage à respecter la législation malgache en matière d'évaluation environnementale et à faire un versement de 350.000 dollars afin de lui permettre de mener à bien ses missions. (06/04)

Les 100 millions de dollars de Wisco restent intacts. Déposé sur un compte en devises du Trésor auprès de la Banque centrale, cette redevance payée par le consortium minier chinois pour l'accès aux gisements de fer de Soalala, demeure intact d'après le directeur général du Trésor. C'est « *une réserve de trésorerie qui sera mobilisée pour des investissements publics* ». Elle n'a pas encore été utilisée pour la simple raison que le Trésor ne veut pas perdre au change. A l'époque où ce montant a été versé, le dollar valait 2.200 Ar. Il est à présent à moins de 2.000 Ar. Une perte est donc inévitable si l'on mobilise ce montant. Les 100 millions de dollars de Wisco représentent les dépenses d'un mois du Trésor en salaires des fonctionnaires, en pensions des retraités, d'après *La Gazette*. (16/04)

Madagascar est membre du club très fermé des producteurs du niobium. Ce minerai, généralement inconnu du grand public, entre pourtant dans les 8 matières premières stratégiques sur les plans militaire et civil. C'est la société allemande Tantalus rare Earths AG qui exploite cette ressource sur une zone 300 km² dans la région d'Antsiranana, auparavant explorée par les Soviétiques. La société compte également exploiter du tantale et du zirconium. Les réserves semblent très prometteuses. La licence, accordée en 2003, arrive à échéance en 2013. Elle pourrait être reconduite pour 2 fois 5 ans. L'exploration proprement dite n'a débuté qu'en 2010. Le cours mondial du niobium explose. Madagascar est le 5^{ème} producteur mondial, derrière le Brésil, qui détient 80% de la production mondiale, le Canada, la RDC et le Gabon. (13/04)

Lapidaires de Madagascar : le marché en proie à des difficultés. Les exportations se sont écroulées depuis la crise et les pouvoirs publics sont accusés de ne plus apporter leur soutien à la profession. « *Un des plus grands problèmes, c'est l'entrée des pierres synthétiques venant de l'étranger qui détruisent totalement le marché intérieur. Ces pierres synthétiques viennent du Sri Lanka pour la plupart. Ces pierres sont moins chères que les nôtres et elles sont vendues illégalement. En fait, des personnes sont payées par ces étrangers pour semer ces pierres synthétiques dans les carrières. Mais heureusement, l'IGM nous aide à assurer l'identification des pierres et minéraux naturels par rapport aux synthétiques, afin d'apporter une garantie aux clients et à nous aussi* », révèle un professionnel. (09/04)

Gilbert Raharizatoivo : «10 tonnes d'or sont sorties illégalement de Madagascar», affirme le président du parti RPM (Rassemblement pour Madagascar), lors d'une émission TV. Les traces de ces exportations ne sont visibles ni dans les ministères concernés ni à la Banque centrale, précise-t-il. Il ajoute que ces trafics, organisés avec des hommes d'affaires étrangers, sont à l'origine du développement d'une classe de nouveaux riches qui profitent de la confusion politique. (11/04)

Exploitation illicite de minerai : plus 20.000 personnes chassées aux frontières d'Atsinanana. Ni le ministère des Mines ni sa direction interrégionale n'ont délivré de permis d'exploitation pour des carrières situées à 45 kilomètres au nord de la capitale régionale. Pourtant, elles sont exploitées depuis le début de l'année par plus de 20.000 personnes qui s'y sont installées pour extraire de l'or, des pierres précieuses et du saphir. Pour réparer les dégâts environnementaux et rétablir l'exploitation légale, les autorités régionales ont chassé tous les occupants. Une forte délégation de l'EMMO/Reg s'est rendue sur place. Toutes les habitations en végétal ont été incendiées. Les occupants ont pris le chemin du retour vers la capitale économique, à pied pour la majeure partie. « *Ainsi les pauvres malgaches et les malgaches pauvres sont expropriés et refoulés de l'exploitation des riches naturelles de Madagascar* » a conclu le président d'une association de défense. (21/04)

Un nouveau gisement d'or découvert : grande ruée dans le Sud-ouest. Plus de 7.000 personnes se sont lancées depuis un mois dans l'exploitation d'or sur le site de Manakara Vavy. Afin de tenter de

régulariser l'exploitation, la police des Mines s'est rendue sur les lieux. Un comptoir de l'or sera mis en place pour contrôler la circulation du métal précieux. (29/04)

La direction de la société d'Etat Kraoma mise en cause par ses salariés. *La Gazette* rappelle qu'elle est de longue date l'une des sociétés les plus convoitées pour sa richesse supposée. Aussi, fut-elle sous le contrôle direct du chef de l'Etat depuis Didier Ratsiraka, qui, à son retour en 1997, avait placé son gendre à la tête de la société. Durant le régime Ravalomanana, la Kraoma était solidement maîtrisée par un certain Mejamirado Razafimihary qui était nommé directeur général avant de céder la place à Jeanne Davidson Raolimalala, lors de sa nomination à la tête du projet de reconstruction du Palais de la Reine. Mme Raolimalala devient alors la Pdg de la compagnie et a été maintenue à son poste après le changement de régime. Le personnel met en cause sa gestion dispendieuse et l'accuse de confondre ses intérêts personnels avec ceux de la compagnie nationale. (28/04)

Divers

Recul de Madagascar au 8ème rapport du «Doing Business». L'International Finance Corporation (IFC) et la Banque mondiale ont publié leur rapport annuel portant sur le thème : «*Agir pour les entrepreneurs*». Il en ressort que Madagascar pointe à la 140ème place sur 183 pays, alors qu'il occupait la 138ème place en 2010. (01/04)

La période de soudure touchant à sa fin, le prix du riz commence à baisser. L'arrivée de la grande récolte de la région Alaotra commence à peser sur les prix. La détente devrait se prolonger encore plusieurs semaines et s'accroître à l'approche de la fête de l'Indépendance, le 26 juin, les producteurs ayant besoin d'argent pour la fête. (02/04)

L'Observatoire du riz fait état d'une baisse générale du prix de la nourriture de base des Malgaches. Le « vary mora » a contribué à cette baisse. L'abondance du riz issu de la dernière récolte en est la cause. Le riz importé demeure cependant le moins cher. La stabilité de son prix a été favorisée par l'abondance du riz pakistanais et par la continuité des ventes du « vary mora » [opération gouvernementale de vente à prix « bradé » pour les couches défavorisées]. L'arrivée de la deuxième cargaison du riz importé par l'Etat (12.000 tonnes), il y a quelques jours, continuera de stabiliser, voire de faire baisser davantage les cours. (26/04)

Carburants : la pénurie menace. Le Groupement Professionnel des Gérants Libres de Station Service (GPGLSS) annonce « l'existence de risques financiers et sociaux générés par la mesure de fixation du prix à la pompe par le gouvernement », et parle « d'une probable perturbation » dans l'approvisionnement en produits pétroliers. Les compagnies pétrolières disent importer à perte et menacent de suspendre leurs commandes. Avant de prendre une telle mesure, les pétroliers ont décidé de procéder à une compression des marges allouées aux distributeurs. (02/04)

Le secteur textile doit se réorienter après la suspension de l'Agoa. La production est passée de 95 millions d'unités en 2008 à 30 millions en 2009 et à 27 millions en 2010. Le chiffre d'affaires a chuté lui aussi, passant de 50 millions d'euros en 2008, à 25 millions en 2009, pour s'établir à 18 millions en 2010. L'idée de réorientation commence à se concrétiser. La Russie serait une opportunité à saisir, de même que l'Afrique du Sud. Madagascar n'est pas en capacité actuellement de se repositionner sur des produits haut de gamme. Il faudrait repenser les circuits d'intégration, les modes de livraison et les équipements. (14/04)

La Zone franche mauricienne recrute à Madagascar. La réputation des entreprises franches malgaches était telle que les grandes marques mondiales du textile ont délocalisé leur production dans la Grande Ile. Après l'éviction de l'Agoa, quelques unités de production textile continuent de fonctionner et d'exporter leur production vers des marchés non américains. Mais depuis quelques mois, explique *Midi*, les professionnels du secteur se rendent compte que le pays est en train de perdre sa main d'œuvre. Les offres d'emploi pour aller travailler en zone franche mauricienne concernent toutes les qualifications. Quelques 100.000 employés d'entreprises franches se seraient retrouvés au chômage après les événements de 2009. Pour le quotidien, « ces recrutements peuvent signifier que la Grande Ile est en train de tout perdre, si elle n'a pas encore tout perdu après deux années de crise. En effet, Madagascar, doté d'un avantage comparatif intéressant, main d'œuvre bon marché ; facile à former ; flexible, a été crainte par les opérateurs économiques de l'île Maurice. Ce sentiment a été ressenti dans d'autres domaines que le textile, en l'occurrence celui des services, plus

particulièrement dans le traitement de données. Les entreprises locales étaient aussi bien placées que leurs homologues de l'île Maurice, la mise en place des infrastructures à haut débit (les fameuses fibres optiques) aidant. Seulement, le courant a changé de direction et il est en train de tout emporter vers l'île sœur ». (20/04)

6 parmi une quarantaine d'entreprises franches implantées à Antsirabe, ayant fermé en raison de la crise, ont rouvert et recommencent à faire des recrutements. (26/04)

Le port d'Ehoala de Tolagnaro aspire à devenir le premier port franc de Madagascar. La filiale de la société minière Rio Tinto exploitant l'ilménite s'apprête à obtenir ce statut. La décision finale relève du gouvernement par le biais de l'Agence portuaire maritime et fluviale (APMF). D'ici le mois d'octobre, avant la tenue du forum économique des îles de l'océan Indien, le port d'Ehoala sera prêt à accueillir les investisseurs. *« Des investisseurs exerçant dans différents domaines comme la boulangerie industrielle, l'importation de véhicules, la transformation industrielle et l'énergie ont déjà manifesté leur intérêt »*, avance le directeur du port. Alimenté en eau et électricité et couvrant 440 hectares, il présente les caractéristiques d'un port franc. *« L'existence de ce port franc contribuera à satisfaire une partie des 15.000 demandes d'emplois actuellement répertoriées. Nous prévoyons créer 2.500 emplois dans les 5 prochaines années »*, indique le directeur. Le contexte actuel des activités maritimes dans le secteur plaide en faveur du port d'Ehoala. En effet, en raison des actes de piratage dans la région et des coûts qui en découlent (le canal de Suez est de plus en plus évité compte tenu des risques), le port d'Ehoala peut devenir un port de transbordement sur les grands axes de transport maritime reliant l'Amérique à l'Europe et à l'Asie. (30/04)

L'industrie s'enfonce dans la crise. Le nouveau président du Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), Stéphane Hery Raveloson, tire la sonnette d'alarme : *« L'économie en général est dans un cercle vicieux d'autodestruction car l'industrie a toujours été un vivier de création d'emplois et de valeur ajoutée ainsi que d'activités induites »*. Au dernier trimestre 2010, 32 % des adhérents ont procédé à du chômage technique, 21 % ont fermé leurs usines et 40 % ont été contraints à des compressions de personnel. *« L'absence de visibilité du pays »* explique cette situation préoccupante. Le SIM prévoit de rechercher des opportunités d'affaires avec la Sadc et le Comesa. Face à l'invasion des produits chinois de médiocre qualité, le président a déclaré que les industriels malgaches se serrent les coudes. *« Les produits vita malagasy sont de qualité et peuvent parfaitement concurrencer les produits importés. Certes, ils coûtent nettement plus chers mais, par contre, ils respectent les normes de qualité »*, a-t-il conclu. (23/04)

Le projet présidentiel « *Trano mora* » de logements sociaux présenté lors de la campagne référendaire démarre. Les travaux de construction de 700 maisons doivent commencer en juin. Le lancement des appels d'offres a eu lieu. Les travaux doivent durer 4 mois. 5 localités sont concernées. Le financement est assuré sur *« ressources internes »* (RPI) et les occupants deviendront propriétaires au terme de 5 ans, selon un système de location-vente. (15/04)

« *Equité et soutenabilité, deux objectifs d'une politique économique pour le développement* » : un livre blanc du Cercle de réflexions des économistes de Madagascar (CREM). Constatant que la situation économique du pays s'est fortement dégradée ces dernières années, le CREM propose notamment la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et la décentralisation des décisions comme de la production. *« Madagascar a perdu la place qu'elle occupait au plan international dans les années 80, on était parmi les premiers pays au niveau de l'Afrique, maintenant nous voilà au niveau du Tchad, même l'Ethiopie nous a dépassés »*, a expliqué Hugues Février Rajaonson. La part des exportations de produits de base a chuté, le pays n'a pas su se diversifier en faveur de nouvelles activités, on assiste à une fuite massive de capitaux notamment via les entreprises franches, le pays a perdu en compétences au profit d'autres régions, et enfin la qualité des services publics a baissé, en grande partie du fait des plans d'ajustement structurels imposés par les institutions financières internationales. Ces faits s'expliquent, selon lui, par le fait qu'il n'y a jamais eu de vision à long terme, que les inégalités augmentent de manière voulue, qu'une forme de mobilisation ethnique est maintenue, et qu'il y a un maintien volontaire de la dépendance extérieure. Remèdes préconisés : l'apprentissage d'un fonctionnement avec des aides extérieures réduites et l'aménagement économique et social du territoire. Sur le premier point, il existerait un conflit ouvert entre les tenants de l'aide internationale, qualifiés de *« mendiants »*, et ceux qui veulent privilégier les dispositions locales. *« Il faut changer cette mentalité d'assistés »*, a martelé l'économiste, qui explique que dans le contexte national et international, il ne faut pas compter sur une augmentation de l'aide. Il propose de fonctionner plutôt par des partenariats, et de mieux gérer les quelques aides reçues. Et ce d'autant

plus, a-t-il souligné, que « *les bailleurs n'aident les pays en développement que dans leur propre intérêt, pour avoir ensuite des marchés* ». En ce qui concerne l'aménagement économique et social du territoire, il faut instaurer la décentralisation des politiques économiques et sociales, afin que celles-ci soient le fruit d'un dialogue social. Pour cela, les collectivités locales doivent avoir les moyens financiers, techniques et humains d'assumer ces responsabilités. (02/04)

La lutte antiacridienne devient une priorité pour l'État. Un comité interministériel a été mis en place. La surface infestée, en nette augmentation, s'élève à 207.000 hectares contre 126.000 l'année dernière. 150.000 hectares sont en cours de traitement et 112.000 hectares sont déjà traités. Le programme est financé à hauteur de 7,9 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat entre l'État et la FAO. 50.000 litres de pesticides restent à acquérir pour les traitements terrestres. Le comité interministériel doit lancer un appel d'offres. (14/04)

Camouflet pour la Grande Ile : Air Madagascar rejoint la liste noire européenne. Les deux B767 de la compagnie sont interdits sur le territoire européen. Une affaire qui comporte une dimension politique, selon *La Gazette*, qui voit dans cette menace un complot « *anti-Rajoelina* » des européens supporters de Marc Ravalomanana¹⁴. Le pouvoir en place met en cause les conditions très défavorables à la compagnie nationale des contrats de location de ses deux longs courriers et les erreurs de gestion de la compagnie durant la présidence Ravalomanana. Ses deux avions ont été ajoutés à la liste noire de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC). Ils assureraient jusqu'ici les vols longs courriers de la compagnie. Ils ne devraient plus avoir le droit de se poser sur les aéroports européens, annulant ainsi la desserte de Paris et Marseille. Air Madagascar devrait se tourner vers la location d'un appareil à une compagnie régulière et l'achat de places, pour pouvoir assurer les liaisons avec l'Europe. Elle devrait aussi profiter de son accord de partage de codes avec Air France, signé récemment. La décision des autorités européennes ne concerne pas les liaisons régionales effectuées avec d'autres appareils, pas plus que la liaison vers la Chine. Une signature rapide de l'accord évoqué entre Air Madagascar et la compagnie turque Turkish Airlines, qui mettrait à la disposition de la compagnie malgache deux Airbus A330, pourrait être la solution pour sortir la compagnie de l'ornière. Des négociations sont engagées avec les propriétaires des deux Boeing, pour trouver un moyen « *d'arrêter le contrat ou de remplacer les avions* ». « *Nous espérons ne plus figurer sur cette liste noire d'ici 3 mois* », indique l'administrateur délégué d'Air Madagascar. « *La compagnie est peut-être sur liste noire mais elle figure dans l'annexe B* », précise-t-il, ce qui permet à la compagnie de desservir l'Europe, mais avec d'autres appareils.

Cette situation, très négative pour l'image du pays et les activités touristiques, va entraîner des surcoûts importants et imprévus pour la compagnie, et donc en grever encore plus son budget. De plus, les conditions léonines des contrats de location qui ont été négociés sous le régime Ravalomanana, si l'on en croit les explications données par Andry Rajoelina, vont causer de lourdes dépenses, même en cas de non-exploitation des appareils. Pour *Tribune*, « *la recherche de boucs émissaires est en marche. Marc Ravalomanana et les Allemands de Lufthansa qui avaient dirigé la Compagnie nationale ont été désignés [coupables] d'office* ». (20/04)

Pour la seconde fois de son histoire, le salut d'Air Madagascar passera par l'Italie. En 2002, en pleine crise politique, la compagnie avait affrété pendant plus d'un an un Boeing de Blue Panorama. Cette fois le sauveur s'appelle Air Italy. La compagnie qui exploite 4 Boeing 767 en a loué un à Air Madagascar. La compagnie est également en train « *de finaliser un contrat d'affrètement d'un Airbus 330 auprès de la Compagnie turque Atlas Jet*. Les deux Boeing disqualifiés par l'Europe pourront encore assurer des vols sur l'Afrique ou l'Asie, assure Air Madagascar. *L'Express* écrit : « *On est désormais réduit à une compagnie fantôme dans la mesure où la flotte d'Air Madagascar risque d'être constituée d'aéronefs empruntés par ci, par là du moins pour les longs courriers. Voyager avec la compagnie nationale, c'est un signe de patriotisme et de fierté nationale, slogan du cinquantenaire de l'Indépendance et d'Air Madagascar. À-t-on mis une croix sur la bannière ?* ». (21/04)

La Gazette écrit : « Air Mad n'est pas morte, on l'a assassiné. Des compagnies aériennes s'en réjouissent aujourd'hui : le malheur des uns fait le bonheur des autres. Un plan social est inévitable : des hôtesse, stewards, pilotes, etc., risquent de se trouver demain au chômage. Sans espoir de retrouver un jour un emploi. En fait, cette décision de Bruxelles est lourde de conséquences. Ainsi, les Etats-Unis et l'Union européenne semblent s'acharner contre Madagascar. A l'heure où la communauté internationale rechigne à reconnaître le régime transitoire, l'on se demande à qui profite le crime. [...] Qui va donner l'estocade, la mise à mort ? Tout laisse à penser que ce sera la communauté africaine, à travers cette Sadc, une organisation louche à bien des égards. [...]

¹⁴ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » avril 2011 - <http://storage.canalblog.com/20/63/448497/63844611.pdf>

Toutefois, la compagnie aérienne malgache ne sort pas blanchie dans cette affaire. En effet, certains hauts responsables d'Air Mad auraient joué le jeu de Marc Ravalomanana qui, à l'époque, souhaitait la faillite de la compagnie... Ce dans le dessein de racheter ensuite, pour une bouchée de pain, Air Mad. Un tel projet funeste a vu le jour en 2008, et qui consistait en l'acquisition de deux Boeing 777-300, deux Boeing 767-500... Cependant, les événements de 2009 devaient anéantir le rêve de l'ex-chef d'Etat ».

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Le Monde.fr, Mediapart, Jeune Afrique, Zinfos974, La Dépêche Diplomatique.

Taux de change : au 30/04/2011, 1 euro = 2874 Ariary (cours pondéré)